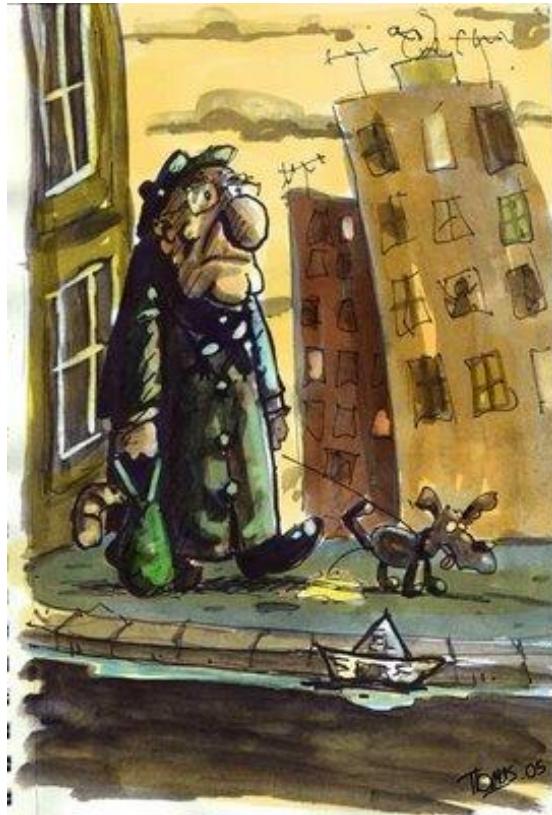


JAMAIS SANS MON CHIEN

La relation entre la personne âgée et son animal de compagnie face à l'entrée en résidence collective.



Mémoire d'initiation à la recherche présenté en vue de l'obtention
du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social.

Remerciements :

En préambule à ce mémoire, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à m'aider dans cette réalisation :

- * ma référente et mes collègues d'atelier mémoire, avec qui les nombreux échanges furent très constructifs ;
- * les personnes âgées et directeurs d'établissement qui ont répondu positivement à mes propositions d'entretiens ;
- * mes amis de promotion, ma formatrice de stage de 3^e année de formation et mon entourage, pour leur soutien de tous les instants...

Pour finir, je voudrais remercier tout particulièrement Christine pour les informations et documents qu'elle m'a transmis et qui n'a sans doute pas été étrangère à l'inspiration de ce sujet...

« L'adaptation aux indiscutables crises qu'entraîne l'avance en âge est tributaire de la force, de la personnalité de chacun et de la manière dont on peut se préparer soi-même à vivre cette période. Ce que l'on peut affirmer néanmoins en ce début de XXI^e siècle, c'est qu'il existe, pour la génération des plus âgés, un besoin de reconnaissance insatisfait, en corrélation avec celui de se rendre utile aux autres. Il est important de savoir que quelqu'un a besoin de soi. La prolifération des animaux de compagnie en témoigne. »

Charlotte MEMIN. *Comprendre la personne âgée*. Bayard Editions, 2001, p.72

SOMMAIRE

INTRODUCTION p.1

PHASE PREPARATOIRE

I – Motivation et intérêt professionnel du sujet p.3

 A) Une motivation pour le sujet née d'une situation vécue en stage p.3

 B) Personnes âgées, animaux de compagnie et travail social p.4

II – Etayage des constats p.5

 A) Solitude et isolement des personnes âgées p.5

 B) Animaux de compagnie et résidences pour personnes âgées p.7

III- Question de départ et méthodologie de recherche p.8

PHASE EXPLORATOIRE

I – Devenir une personne âgée : un processus, des bouleversements p.11

 A) Les effets de l'avancée en âge p.11

§1 : Vieillir : un processus naturel	p.12
§2 : Vieillir : d'inéluctables bouleversements.....	p.13
B) Solitude et isolement des personnes âgées..... p.14	
§1 : Transformations familiales et décohabitation intergénérationnelle	p.14
§2 : Lien entre isolement et sentiment de solitude	p.16
C) La personne âgée en structures d'hébergement collectif..... p.19	
§1 : Aller vivre en maison de retraite : une rupture ?	p.19
§2 : Résidences pour personnes âgées : des freins à l'accueil des résidents avec leurs animaux de compagnie	p.21
§3 : Projet d'établissement et qualité de vie : l'accueil des animaux personnels.....	p.24
II – L'homme et l'animal de compagnie : un phénomène relationnel	
A) Animal de compagnie : analyse d'un phénomène	
§1 : L'homme et l'animal, histoire d'une domestication.....	p.26
§2 : La place de l'animal de compagnie dans la société moderne	p.27

§3 : La relation homme-animal : objet de science ?.....	p.28
B) Bienfaits de la relation homme-animal..... p.30	
§1 : Les incidences de la présence animale sur la santé	p.30
§2 : L'animal de compagnie : un soutien dans la vieillesse, à domicile comme en institutionp.32	
C) L'attachement, un concept au cœur de la relation p.34	
§1 : Transposition de la théorie de l'attachement de Bowlby	p.34
§2 : De l'attachement au surinvestissement de l'animal	p.36
§3 : Relation d'attachement à l'animal et lien social	p.38

PROBLEMATISATION ET QUESTION DE RECHERCHE

I – Problématisation de la phase exploratoire	p.40
II – Question de recherche et hypothèse	p.41
III – Proposition d'un outil de vérification.....	p.42
CONCLUSION	p.44

Bibliographie

ANNEXES

Annexe 1 : Talon sociologique (entretiens exploratoires)p. I

Annexe 3 : Guides d'entretiens exploratoires..... p.II

Annexe 4 : Outil de vérification..... p.VI

INTRODUCTION

Dans notre société, l'espérance de vie n'a jamais été si élevée qu'aujourd'hui. En effet, en 2004, en France, le seuil des 80 ans d'espérance de vie a été franchi aussi bien pour les femmes que pour les hommes.¹ De ce fait, la part de la population âgée augmente. Aujourd'hui, un français sur quatre a plus de 60 ans. En 1950, les plus de 60 ans représentaient 16% de la population. Ils seront 27% en 2020 et 34% en 2050². Bien-sûr, de nos jours, à 60 ans on n'est pas « vieux » ! Les difficultés arrivent le plus souvent avec ce que l'on appelle le grand âge ou 4^e âge, soit plus de 80 ans. Vivre de plus en plus vieux est une chance, pourtant les représentations sociales de la vieillesse ne vont pas toujours dans ce sens. En effet, l'avancée en âge est synonyme, pour certaines personnes, d'inactivité (professionnelle), de déchéance du corps, de dépendance, d'une possible apparition de problème de santé... Cela aussi car certaines maladies sont particulièrement liées à l'âge, comme la maladie d'Alzheimer qui est depuis quelques années un grand sujet de société. Un autre phénomène suscite également de l'inquiétude : l'isolement et la solitude de certaines personnes âgées. Même si cela ne concerne pas uniquement cette catégorie de la population, cela s'accentue avec l'âge.

Alors, il n'est pas rare de rencontrer une personne âgée qui vit seule avec son chien ou son chat...pour seul témoin de son quotidien. Mais, la personne âgée n'est pas non plus la seule à s'attacher à ces « petites bêtes ». En effet, plus de la moitié des foyers français possède un animal de compagnie, ce qui place la France en première position au niveau européen. Ce phénomène est un vrai « business » : il est possible d'acheter une tenue pour son chien chez un grand couturier, et il existe même des avocats pour animaux ! De plus, en 2007, une riche américaine a pu léguer 12 millions de dollars à son chien, en héritage. Même si tout cela peut faire sourire, il est indéniable qu'il existe une relation forte entre certaines personnes et leurs animaux de compagnie. Relation qui suscite tout de même quelques interrogations, sur lesquelles il est intéressant de se pencher.

En tant que travailleur social, nous rencontrons des personnes souvent fragilisées par la vie. Durant mes différents stages, les situations d'isolement de certaines personnes âgées m'ont

¹ Gilles PISON. France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans. *Population et Société*, n°410, mars 2005. (Bulletin mensuel d'information de l'Institut National d'Etudes Démographiques.)

² Ces chiffres sont issus de l'ouvrage de Michel BILLE. *La chance de vieillir, Essai de gérontologie sociale*, L'Harmattan, Paris, 2004. p.10.

interpellée. Et, bien souvent, elles avaient un animal à leur côté. Il était parfois question d'une entrée en structure d'hébergement collectif. C'est à ce moment là qu'une question se pose : quel avenir pour l'animal de compagnie de la personne ? Assurément, il paraît plus 'pratique' qu'elle s'en sépare, mais, si ce n'est pas ce que la personne désire ? Ne doit-on pas accompagner les personnes en respectant le plus possible leur choix de vie ? Mais alors, pourquoi la personne âgée accorde t'elle autant d'importance à la relation qu'elle entretient avec son animal ? Cette relation peut-elle être démesurée ? Relation qu'on ne peut négliger car la personne n'envisage pas un instant d'y mettre un terme, même si c'est pour intégrer, a priori, un environnement qui paraît plus adapté à sa situation et à ses envies.

Cependant, la question de considération de la relation homme-animal évolue et des projets innovants se mettent en place afin d'humaniser les institutions.

Dans ce mémoire, je traiterai donc de la notion de personne âgée, de celle d'animal de compagnie et de la relation qui peut les lier. J'explorerai cela en m'attachant à un contexte particulier qui est celui de l'entrée en structure d'hébergement (maison de retraite).

Afin de suivre une démarche d'initiation à la recherche, tout d'abord sera présentée la phase préparatoire. Je développerai ma motivation et l'intérêt professionnel du sujet traité, puis j'étayerai mes constats de départ. A la fin de ce cheminement, j'énoncerai ma question de départ qui sera la base de mon exploration, ainsi que ma méthodologie de recherche.

La seconde partie de ce mémoire ou phase exploratoire abordera, dans une première grande partie, la notion de personne âgée avec dans un premier point les effets de l'avancée en âge, puis les concepts de solitude et d'isolement et enfin les structures d'hébergement pour personnes âgées. Dans une deuxième grande partie, je parlerai de la relation entre l'homme et son animal familier, avec l'analyse du phénomène « animal de compagnie », les impacts de cette relation et le concept d'attachement.

La troisième partie de ce mémoire présentera la problématisation et mon cheminement vers une question de recherche, une hypothèse, ainsi qu'une proposition d'outil de vérification.

PHASE PREPARATOIRE

Dans un souci méthodologique, afin de cerner le sujet et de cheminer vers une question de départ, il est nécessaire que je présente ma motivation pour le sujet et l'intérêt professionnel de celui-ci. Je présenterai ensuite les constats de base qui m'amènent vers une question de départ.

I - Motivation et intérêt professionnel du sujet

A) Une motivation pour le sujet née d'une situation vécue en stage :

Le choix du sujet « la relation entre la personne âgée et son animal de compagnie lors de l'entrée en institution » provient notamment de plusieurs constats effectués sur mes différents terrains de stage. En effet, j'ai rencontré plusieurs personnes, souvent âgées de plus de 60 ans, isolées, ayant très peu de contact avec l'extérieur, pas ou peu de famille, et peu de visites. Elles avaient un animal de compagnie, le plus souvent un chien ou un chat et j'ai pu observer que cet animal prenait une place importante dans leur vie.

Durant mon stage de 2^{ème} année³, j'ai notamment pu accompagner un homme de 67 ans qui vivait seul avec son chien, en périphérie d'une grande agglomération. Il avait une sœur, qu'il ne voyait que très rarement, et n'avait plus d'amis depuis qu'il était retraité. Il disait avoir très peu de visite, hormis celle de l'Assistante de Service Social (ASS). Il exprimait sa solitude et disait souvent : « je parle avec mon chien, heureusement qu'il est là ». Au fil de l'accompagnement, ce monsieur a évoqué son désir d'aller vivre en foyer-logement. Cependant, il éprouvait des difficultés à se projeter dans ce changement de lieu de vie car il avait la crainte de devoir se séparer de son animal. Cet homme 'préférait' donc rester dans une maison où il se sentait isolé et insécurisé, plutôt que de se séparer de son chien. Cette situation m'a interpellée et a renforcé mon sentiment, déjà présent, que la relation homme/animal pouvait être forte et qu'elle devait être prise en considération, notamment dans l'accompagnement social.

³ Stage effectué au Service Social Maritime.

B) Personnes âgées, animaux de compagnie et travail social :

Cette situation m'a amenée à m'interroger sur ce qu'apporte un animal à une personne âgée isolée. Sa présence diminue-t-elle le sentiment de solitude ? Permet-elle de maintenir ou de restaurer un sentiment d'utilité ? Il me semble qu'avoir un animal favorise le maintien d'une autonomie car cela responsabilise la personne. Responsabilité qui permet de ne pas avoir à se préoccuper seulement de soi-même mais d'un autre être vivant.

L'animal pourrait avoir un rôle affectif fort pour les personnes seules. Peut-il devenir un substitut affectif et prendre une place « démesurée » lorsque l'environnement familial, amical et social est faible ou inexistant ?

Il apparaît que la relation entre la personne âgée et son animal peut parfois être si forte qu'il lui est préjudiciable de devoir s'en séparer et qu'il est important pour elle de pouvoir intégrer une institution, si elle le souhaite, accompagnée de son animal de compagnie. Ceci afin qu'elle ne soit pas séparée du dernier être vivant qui l'a accompagné au quotidien.

Certains professionnels peuvent sous-estimer l'importance de la relation établie entre la personne âgée et son animal, et donc ne pas prêter attention à ce qui se joue lorsque le maintien à domicile devient difficile et quand l'entrée en structure est envisagée, toutes les maisons de retraite n'acceptant pas les animaux...

Dans un numéro du Sociographe, intitulé : L'homme, la bête et le social⁴, des professionnels, étudiants en travail social, formateurs et universitaires témoignent de diverses expériences. Parmi celles-ci, une étudiante en formation d'ASS raconte l'histoire, vécue en stage, d'une dame âgée, sans enfant et venant de perdre son mari. Celle-ci organisait ses journées en fonction des besoins de son chien. Elle avait des petits revenus, était surendettée et ne parvenait plus à faire face à ses charges quotidiennes, dont l'animal faisait partie. L'ASS envisageait la solution d'une entrée en maison de retraite, mais Madame ne voulait pas quitter son domicile, ses souvenirs et surtout son chien... L'étudiante rapporte que l'ASS de Madame « ne voyait alors qu'un chien qui occasionnait des frais supplémentaires, un profiteur qui recevait et ne donnait rien en retour ». Cependant, pour la stagiaire, la situation ne devait pas être observée que du point de vue financier. Elle discernait « un

⁴ N°23, mai 2007, revue qui paraît trois fois par ans, publiée par l'Institut Régional du Travail Social du Languedoc-Roussillon.

échange véritable entre le chien et sa maîtresse. »⁵ L'animal faisait don de son affection sans limite pour cette vieille dame qui le lui rendait bien. L'étudiante percevait que le chien pouvait être un allié dans l'accompagnement.

En tant que professionnel du travail social, il est, selon moi, difficile de penser que l'animal de compagnie ne présente pas d'intérêt quand autant de foyers en possèdent. Le travailleur social accompagne une personne en tenant compte de ses freins, potentialités et de son environnement, dont l'animal de compagnie fait partie. Il est donc important de le prendre en considération durant l'intervention et notamment dans l'évaluation du projet de vie avec la personne. Afin d'agir au mieux avec l'homme et son animal, il est nécessaire de comprendre leur relation afin que l'accompagnement soit adapté à l'intervention auprès de personnes âgées ayant un animal de compagnie et qui sont dans une période de passage du domicile à l'institution.

II – Etayage des constats :

Les constats peuvent provenir de différentes sources. Ils peuvent être issus du terrain, d'expériences de stage⁶, d'enquêtes et d'études sociologiques... Ils servent à enrichir et à poser les bases d'une idée de départ.

A) Solitude et isolement des personnes âgées :

En ce qui concerne la solitude et l'isolement des personnes âgées, le collectif "Combattre la solitude des personnes âgées" a publié les résultats d'une enquête menée de novembre 2005 à mars 2006 auprès de 5000 personnes. La Croix-Rouge française, membre de ce collectif, a participé à la diffusion de cette enquête, nommée "Isolement et vie relationnelle", auprès de ses établissements et de ses bénévoles travaillant avec les personnes âgées. Les résultats de cette enquête indiquent que

⁵ Diane DEBEY. Médor et Cie, L'accompagnement par l'animal de compagnie. *Le Sociographe*, n°23, mai 2007, p.17-21.

⁶ Cf. I, page 3 et 4.

« la proportion de personnes habitant seules est trois fois plus forte qu'en 1962 du fait de la diminution des cohabitations intergénérationnelles. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à vivre seules que les hommes du fait des écarts d'espérance de vie entre les deux sexes : 1 femme sur 5 âgée de 75 ans et plus vit en couple, ce qui est le cas de 2 hommes sur 3 aux mêmes tranches d'âge. L'analyse montre que différents facteurs semblent être à l'origine de la solitude et notamment le manque d'estime de soi, l'éloignement de la famille, le fait de ne pouvoir compter sur quelqu'un en cas de besoin et un faible niveau de ressources. Il faut souligner que le fait de ne pouvoir sortir de chez soi apparaît comme un des mécanismes essentiels favorisant la solitude. Par ailleurs, les personnes âgées interrogées ont pu s'exprimer sur les raisons de la solitude : la perte d'un être cher est le plus souvent citée (37,5 %), puis l'éloignement de la famille (30,7 %), la maladie et/ou le handicap (27,5 %), l'incompréhension et le manque d'écoute (16,9 %). »⁷

Avoir auprès de soi un animal de compagnie peut être un facteur pour lutter contre la solitude. J'ai donc cherché des statistiques sur le nombre de personnes âgées possédant un animal de compagnie. Mes recherches restant infructueuses, je me suis tournée vers des informations sur la possession d'animaux de compagnie par la population française en général. En 2002, une enquête Facco / Sofrès établit que « 52,1% des foyers en France possèdent au moins un animal domestique (27,8% au moins un chien, 25,8% au moins un chat et 10,8% au moins un poisson). A ce titre, la France occupe la première place en Europe et la deuxième place dans le monde derrière les Etats-Unis. Si les chiens et les chats dominent, les animaux de compagnie peuvent être variés : les furets, les cochons sont des compagnons forts appréciés [...] ».⁸

Afin de valider et de mieux cerner les contours de mon sujet, j'ai également effectué un entretien pré-exploratoire avec Madame D, directrice d'un établissement pour personne âgée acceptant les animaux de compagnie. Elle m'a fait part du fait que « *rompre la solitude est une des motivations des personnes pour faire le pas d'aller vivre en institution.* »

Il paraît donc important d'indiquer à quel âge en moyenne une personne âgée entre en résidence pour personne âgée. Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), cette moyenne est de 85 ans. « Jusqu'à 85 ans, 9 personnes sur 10 vivent à domicile.

⁷ www.croix-rouge.fr/Actualite/Personnes-agees-isolees-combattre-la-solitude-318.

⁸ Que faisons-nous des animaux ?. Sciences Humaines, n°194, juin 2008. p.45.

- Parmi les 75-79 ans, 95,3% vivent à domicile et 3,6% vivent dans un établissement pour personnes âgées
- Parmi les 80-84 ans, 90,2% vivent à domicile et 8,1% vivent dans un établissement pour personnes âgées
- Parmi les 85-90 ans, 80,4% vivent à domicile et 16,7% vivent dans un établissement pour personnes âgées
- Parmi les 90 ans et plus, 64% vivent à domicile et 30,7% vivent dans un établissement pour personnes âgées. »⁹

B) Animaux de compagnie et résidences pour personnes âgées :

En 2005, avec le soutien de la fondation Sommer¹⁰, une enquête sur la présence animale dans les maisons de retraite a été menée par Robert Kohler, directeur de l'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « La Roselière », et Pascal Rivière, responsable qualité et titulaire d'un doctorat en sociologie.

Cette enquête, effectuée par téléphone, a été menée auprès de 7416 établissements pour personnes âgées. La part d'établissements publics et privés est à peu près égale. Ils ont relevé une présence animale dans 2226 établissements, soit environ 30%. Tous types d'animaux sont comptabilisés : chiens, chats, oiseaux, poissons... Le nombre de chats arrive en première position, suivi des chiens, puis des oiseaux. Ce sont dans les établissements qui ont une capacité d'accueil importante (environ 80 lits) que se situe le taux de présence animale le plus important.

Lors de l'enquête, les établissements ont systématiquement été interrogés sur la possession de l'animal, afin de savoir quel était le nombre d'animaux directement placés sous le contrôle des résidents. Dans seulement 6% des structures interrogées le résident à son propre animal de compagnie sous son seul contrôle. Dans une très large majorité, les animaux sont sous le contrôle de l'établissement et sont donc des animaux collectifs. « Nous pensons que l'animal collectif doit être

⁹ www.lesmaisonsderetraite.fr/maisons-de-retraite/chiffres-statistiques.htm. Source Insee : recensement de la population 1999

¹⁰ La fondation Adrienne et Pierre Sommer, créée en 1971, a pour mission l'amélioration de la relation entre l'homme et l'animal avec une visée éducative, sociale ou thérapeutique.

un cheval de Troie, pour qu'un jour futur un résident puisse couramment venir accompagné de son compagnon à quatre pattes à son admission. »¹¹

On peut noter également qu'il existe des disparités entre les départements sur le nombre de maisons de retraite possédant des animaux. Certains départements en comptent entre 40 et 50, tandis que dans d'autres il n'y en a pas ou peu (de 0 à 10).

Ce travail de recherche a été réactualisé en 2009, mais les résultats n'ont pas encore été publiés. Cette seconde enquête paraissait nécessaire car il semblerait qu'il y ait eu depuis 2005, un accroissement important de la présence animale en milieu institutionnel.

Lors de l'entretien pré-exploratoire, Madame D a indiqué que les institutions pour personnes âgées vont dans ce sens car « *on est beaucoup plus attentif ces dernières années au concept de qualité de vie et d'humanisation des institutions.* » Elle ajoute que « *l'animal de compagnie participe au bien-être du résident. Ce n'est déjà pas facile de laisser sa maison derrière soi, l'entrée en structure peut être difficile à vivre même si c'est un choix de la personne. Je pense que si elle peu au moins garder son animal auprès d'elle, ça diminue cette difficulté.* »

III – Question de départ et méthodologie de recherche

De cet énoncé des motivations, de l'intérêt professionnel pour le sujet, ainsi que de mes constats de base, découle la question de départ suivante :

En quoi le maintien de la relation entre la personne âgée et son animal de compagnie peut-il faciliter l'entrée en structure d'hébergement ?

Le terme de ‘résidence pour personne âgée’ sera préféré à celui de ‘maison de retraite’, car il tend à s’utiliser d’avantage que ce dernier. Cependant, afin d’éviter les répétitions, j’utiliserai également les termes ‘établissement’, ‘institution’ ou ‘structure d’hébergement collectif’.

¹¹ www.roseliere.fr

La phase exploratoire, basé sur la question de départ ci-dessus, sera découpée en deux grandes parties puisque je développerai dans un premier temps la notion de ‘personne âgée’. Les difficultés liées à l’âge arrivent avec le grand âge : plus de 80 ans. C’est également à cette période que les personnes entrent en institution. Je vais donc axer mon mémoire sur ce public, même si parfois je ferai référence à des événements antérieurs comme le départ à la retraite, par exemple. En cela, j’étayerai sur le vieillissement et les bouleversements qui s’y rapportent, notamment lors de l’entrée en structure d’hébergement.

Dans un second temps, seront développées les notions d’animal de compagnie, ses bienfaits sur l’Homme, ainsi que la relation d’affection, d’attachement... Chaque espèce d’animaux est différente de l’autre. Une personne choisie tel ou tel animal en fonction de ce qu’elle recherche, de ses attentes. En ce qui concerne les types d’animaux, je m’intéresserai plus particulièrement au chien et au chat. Car, c’est le chien qui apporte à l’homme la relation la plus complète et qui offre les échanges et l’affection qui se rapprochent le plus de ceux d’un être humain. Le chat peut également apporter présence et réconfort. Plus indépendant que le chien, il entretient avec son maître une relation différente mais tout aussi riche. De plus, ce sont les deux espèces les plus présentes au sein des foyers français.

La construction de ma phase exploratoire s’est appuyée sur des ouvrages et théories appartenant à la sociologie, à la psychologie, à l’éthologie. Je me suis également appuyée sur des sites internet tels que celui de la Fondation Sommer ou de l’Association Française d’Information et de Recherche sur l’Animal de Compagnie (AFIRAC).

J’ai également effectué huit entretiens exploratoires, afin de pouvoir mettre en lien théorie et réalité de terrain. J’ai interrogé quatre personnes âgées, deux vivant seules à leur domicile avec leur chien et deux vivant en institution également avec leur animal. J’aurai trouvé intéressant d’interroger deux personnes âgées vivant en institution, n’ayant pas pu amener leur animal avec elle et qui auraient pourtant voulu le faire. J’ai cherché à rencontrer ce profil de personne par l’intermédiaire de directeurs d’établissement mais cela n’a pas abouti.

J’ai aussi interrogé des professionnels, trois directeurs d’établissement et une cadre de santé exerçant dans un EHPAD. Deux d’entre eux acceptent au sein de leur structure les animaux de compagnie des résidents, les deux autres n’acceptent pas. La cadre de santé, d’un EHPAD n’acceptant pas les animaux de compagnie, a pu me faire part du fait qu’il avait été « *difficile de répondre aux questions quand on n'a pas vécu l'expérience de l'accueil d'animaux de compagnie* ».

Cependant, bien qu'elle ait éprouvé des difficultés à répondre aux questions, les entretiens avec les deux professionnels responsables d'établissement n'acceptant pas les animaux ont été très utiles car ils ont pu m'apporter des éléments sur ce qu'étaient pour eux : les freins à cet accueil, les concepts de qualité de vie en institution, etc.

Pour effectuer ces entretiens, j'ai réalisé deux guides d'entretien¹² : un pour les responsables d'établissement et un autre pour les personnes âgées. J'ai choisi d'effectuer des entretiens semi-directif, ceci afin d'avoir une entrevue assez cadrée, tout en laissant aux personnes la possibilité de s'exprimer librement. Les questions posées sont assez précises, cependant, le guide d'entretien reste un support. Je ne suis pas restée fixé sur l'ordre de mes questions, par exemple, les personnes pouvant au fil de leur discours répondre à certaines de mes interrogations sans que je n'ai eu à les poser au préalable. Par contre, une rigueur nécessaire fut de faire attention à ce que toutes les questions du guide aient été abordées.

¹² Cf. Annexes n°2 page II, et n°3 page III.

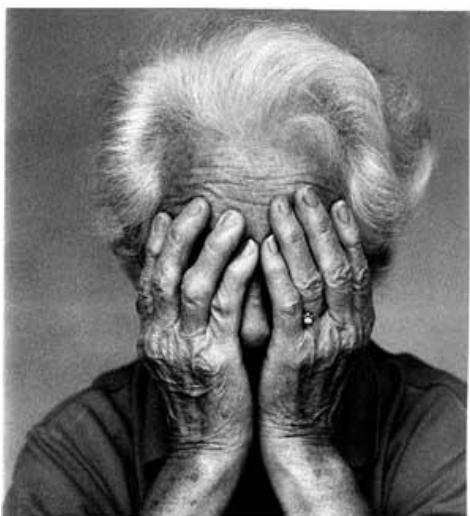
PHASE EXPLORATOIRE

I – Devenir une personne âgée : un processus, des bouleversements

Lorsqu'on interroge la base de données de l'INSEE sur la population âgée, les indicateurs fournis se distribuent à partir de différents âges : 60 et plus, 65 et plus, 75 ans et plus. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé(OMS), le troisième âge commence à 65 ans et le quatrième âge à partir de 75 ans. Ces différences de classification ne font que confirmer la complexité des définitions inhérentes à la notion de personne âgée.

L'allongement de la durée moyenne de la vie s'accompagne en réalité d'une sorte de recul de la vieillesse. On est « vieux » de plus en plus tard, à un âge difficile à situer, et qui peut varier pour chacun. Le 3^e âge n'est plus vraiment la classe d'âge des « vieux », mais plutôt une nouvelle période de la vie, car c'est désormais le 4^e âge qui désigne la vieillesse. En effet, les difficultés liées à l'âge arrivent majoritairement vers l'âge de 80 ans.

A) Les effets de l'avancée en âge



Dans son ouvrage, Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Vincent CARADEC, tente de définir ce qu'est la vieillesse : « Il n'est pas facile de définir la vieillesse, la notion évoquant une série de termes qui se confondent, se recouvrent ou s'opposent : personnes âgées, vieillards, troisième âge, quatrième âge, aînés, retraités, seniors, etc. Il n'est guère plus simple de déterminer à quel moment elle commence : la catégorie statistique des « personnes

âgées » fixe le seuil à 60 ans, mais bien des sexagénaires refuseraient un tel classement »¹³.

§1 : Vieillir, un processus naturel :

Le vieillissement est un processus naturel et universel de l'action du temps sur la personne. C'est une suite de changements lents et inéluctables qui se produisent à une allure variable en fonction :

- ❖ des conditions de vie (alimentation, tabac, alcool, activités professionnelles et sportives, stress...);
- ❖ de l'hérédité (génétique) ;
- ❖ des maladies et des progrès de la médecine ;
- ❖ de la notion de temps.

Il y a trois notions de temps : le temps chronologique (âge, état civil), le temps biologique (usure du corps) et le temps intérieurisé (vécu de chacun). Ces trois notions de temps jouent sur le vieillissement d'une personne.

Il y a des causes biologiques au vieillissement. Les organes vieillissent et les cellules également, certaines ne se renouvellent plus. En vieillissant, la personne a de moins en moins de neurotransmetteurs, ce qui explique la perte de mémoire et le ralentissement sensori-moteur (déplacements ralentis, attention et efforts moins soutenus) qui peuvent être présents au 4^e âge. Le vieillissement s'accompagne de changements physiques et psychiques naturels : les cheveux grisonnent, la peau se ride, l'ouïe et la vue diminuent, la force physique s'amoindrit, les mouvements ralentissent et le temps de réaction s'allonge. En effet, arrivé à un certain âge, il faut plus de temps pour apprendre ou se remémorer certaines choses, mais le vocabulaire ne cesse pas d'augmenter et la personnalité demeure la même.

Les conséquences psychologiques sont nombreuses. La personne âgée développe un sentiment d'insécurité lié à la perte de ses réflexes, elle s'adapte plus difficilement aux situations nouvelles car elle a souvent des angoisses, des rituels et des habitudes. Elle se concentre plus qu'avant sur ses problèmes de santé et ses difficultés liées à la vie quotidienne. Certaines personnes

¹³ Vincent CARADEC, François de SINGLY (Dir.). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris, Nathan, 2001, p.7.

âgées peuvent aussi, parfois, avoir le sentiment d'être inutiles, d'être un poids pour leur famille et pour la société. Mais tout cela se développe différemment chez chaque personne selon ses capacités physiques, psychologiques et son vécu personnel.

§2 : Vieillir, d'inéluctables bouleversements :

Outre le fait que l'avancée en âge induise des changements physiques et psychologiques, elle entraîne aussi des événements porteurs de stress. On peut citer le départ à la retraite, le départ du foyer familial. La perte d'êtres chers (conjoint, amis, parents) a tendance à se multiplier.

L'âge de la retraite en France est fixé à 60 ans, c'est notamment la raison pour laquelle la classe d'âge des personnes âgées commence ici. La personne passe de l'activité (professionnelle) à l'inactivité. Cela entraîne un changement social : affaiblissement des relations professionnelles, différence de regard de la part des autres qui peut être vécue comme une atteinte à l'identité. De plus, les ressources financières diminuent, pour la plupart des gens, ce qui peut limiter la liberté d'agir.

Par le passé, l'espérance de vie étant moins longue qu'aujourd'hui et le passage de l'activité professionnelle à la retraite était une période ambiguë. En effet, en 1950, l'espérance de vie en France était de 63,4 ans pour un homme et de 69,2 ans pour une femme.¹⁴ La retraite, en tant que cessation d'activité, était en quelque sorte le repos bien mérité avant la mort. Désormais, l'espérance de vie étant passée au dessus du seuil de 80 ans pour les deux sexes, cette période est beaucoup plus que cela car elle peut être synonyme de liberté, d'autres formes de participation à la vie sociale : investissement dans une association, bénévolat... La retraite peut donc, elle aussi, être active. C'est la révolution du 3^e âge !

On peut donc distinguer au moins deux étapes dans l'avancée en âge, c'est pour cela qu'on parle aujourd'hui de 3^e et 4^e âge. On voit apparaître avec le 4^e âge, apparenté au très grand âge (plus de 80 ans), une baisse de l'autonomie, ceci peut nécessiter un changement d'habitat et représenter un déracinement pour la personne. Même si le maintien à domicile est encouragé, il est nécessaire que des institutions spécialisées existent afin de venir en aide à ceux qui ne peuvent plus se suffire à

¹⁴ Gilles PISON. France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans. *Population et Société*, n°410, mars 2005.

eux-mêmes. Si l'autonomie physique ne peut être retrouvée, il est nécessaire de laisser aux personnes âgées leur autonomie psychologique, c'est à dire le droit d'avoir des pensées personnelles et de décider par elles-mêmes. Il est nécessaire de pallier les effets du vieillissement en respectant les désirs de la personne, en la maintenant dans une continuité de vie, en tenant compte de ses ressources environnementales, de ses souhaits et de ceux de son entourage.

Plusieurs types d'institutions existent pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées plus ou moins dépendantes : foyer-logement, EHPA (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées), EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes). Le lieu de vie d'une personne âgée est en partie fonction de son degré de dépendance : plus du tiers des personnes dépendantes vivent en institution, un quart d'entre elles étant en unités de soins de longue durée.

B) Solitude et isolement des personnes âgées :

Sentiment de solitude, isolement sont des représentations sociales inhérentes à la personne âgée. Ces représentations sont à nuancer, bien qu'elles témoignent tout de même d'une réalité existante. Afin d'en explorer les contours, il paraît intéressant de commencer par un regard du côté des transformations familiales.

§1 : Transformations familiales et décohabitation intergénérationnelle :

« *C'est en famille ou du moins dans un faisceau de relations familiales que chacun de nous vieillit.* »¹⁵

Si la société évolue, la famille également. La vieillesse et la vie familiale sont entremêlées, pour comprendre la première notion, il faut connaître les évolutions et transformations de la

¹⁵ Michel BILLE. *Op. cit.* p.13.

deuxième. Les résultats d'enquêtes montrent que la proportion de personnes âgées habitant seules est trois fois plus forte que dans les années 1960 du fait de la diminution des cohabitations intergénérationnelles. Aujourd'hui, les solidarités familiales sont mises à l'épreuve, mais elles existent toujours sous d'autres formes.

La famille se transforme et est modelée par la société en évolution. Cependant, il n'existe, pas une famille type mais des familles, toutes différentes dans les rapports entre ses membres, leurs habitudes, leurs coutumes... Toutefois, il existe des caractères communs, c'est là que l'on peut parler d'un modèle de famille traditionnelle (famille élargie), et de celui d'aujourd'hui : la famille contemporaine.

Ce changement de modèle est notamment du au passage d'une société très rurale à une société urbaine. Le modèle traditionnel regroupait souvent trois générations qui vivaient sous le même toit et qui travaillaient la terre ensemble. Les anciens transmettaient leurs savoirs, issus de l'expérience, ce qui permettait aux générations suivantes de pouvoir continuer à vivre de la même activité (travail de la terre) et leur donnait, par la même, une place convoitée.

L'après guerre, la mécanisation, l'urbanisation et l'évolution technologique marquent un bouleversement de la famille. La plus ancienne des générations n'arrive pas à s'approprier tous ces changements, tandis que les générations plus jeunes s'y adaptent. L'expérience de l'ancien ne sert donc plus au jeune qui ne jure désormais que par la modernité et migre vers la ville.

La génération des grands-parents n'habite plus sous le même toit que la famille qui est désormais conjugale ou nucléaire (couple parental et enfant(s)). Ce sont les transformations de l'environnement qui ont bouleversé la structure familiale. Cet environnement qui se complexifie avec l'évolution des modes de production qui prônent efficacité, rapidité, rationalité et rentabilité ne laissent plus la place aux « vieux ». Ceci, n'ayant pas leurs descendants auprès d'eux pour les accompagner dans la vieillesse dépendante se voient obligés de se tourner vers les maisons de retraite, conçues spécialement pour eux.

Emile Durkheim associe le terme « relationnel » à la notion de famille contemporaine : « Nous ne sommes attachés à notre famille que parce que nous sommes attachés à la personne de notre père, de notre mère, de notre femme, de nos enfants. »¹⁶ Dans la famille moderne, les liens reposent donc moins sur la propriété qu'auparavant car ce sont les relations qui font l'esprit de

¹⁶ François de SINGLY. *Sociologie de la famille contemporaine*. Armand Colin, 2004, p.11.

famille. L'évolution des liens familiaux, basés désormais sur la relation, semble positive. Cependant, ces liens sont par essence plus fragiles qu'auparavant puisque basés sur la qualité de la relation qui peut être fluctuante.

Dans son ouvrage, Sociologie de la famille contemporaine, François de Singly, montre que la famille contemporaine a une plus grande dépendance vis-à-vis de l'Etat. « L'apparition du statut de vieillesse dépendante a déplacé les responsabilités appartenant naguère à la famille vers la société. Le commandement biblique d'honorer son père et sa mère a été remplacé par le droit pour les personnes âgées d'être assistées, au nom de la solidarité nationale. »¹⁷ Dans notre société moderne, l'idée que les responsabilités à l'égard d'un parent dépendant doivent être partagées entre l'Etat et la famille est intériorisée. Le modèle de cohabitation des générations décline donc fortement depuis les années 1960. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les personnes âgées ne seraient pas nostalgiques du temps où les différentes générations d'une même famille vivaient ensemble. « Au lendemain de la guerre de 1939-1945, la crise du logement avait contraint de nombreuses familles à réunir plusieurs générations sous le même toit. Cette communauté de vie était plus subie que choisie. Les études menées dans les années 1960 montraient que les personnes âgées préféraient vivre de façon indépendante. »¹⁸

§2 : Lien entre isolement et sentiment de solitude :

Lorsqu'on recherche les définitions des notions d'isolement et de solitude, il n'est pas rare qu'elles soient présentées comme étant des synonymes. Cependant, on peut constater que l'isolement est davantage un état : « situation d'une personne ayant peu de contacts avec autrui ».¹⁹ La solitude se rapproche plus d'un sentiment, on parle du « sentiment de solitude » et d'un isolement souvent non désiré « c'est un état d'âme ressenti sur un mode émotionnel. Ce sentiment peut être douloureux et angoissant pour la personne qui l'éprouve. »²⁰ Ces deux notions sont complexes car une personne peut être bien entourée et ressentir de la solitude. Tandis qu'une autre personne peut être isolée sans pour autant souffrir de solitude. Les enquêtes de l'INSEE démontrent que, de façon globale, les personnes isolées sont plus vulnérables face au sentiment de solitude.

¹⁷ Charlotte MEMIN. *Comprendre la personne âgée*. Bayard Editions, 2001, p.67.

¹⁸ Claudine ATTIAS-DONFUT, Nicole LAPIERRE, Martine SEGALEN. *Le nouvel esprit de famille*. Editions Odile Jacob, Paris, 2002. p.126.

¹⁹ Jean-Charles SOURNIA (Dir.). *Dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement*. Paris, Nathan, 1984.

²⁰ www.acsm-ca.qc.ca/virage/personne-agee/reflexions-solitude.html

La canicule de l'été 2003 a mis en évidence la double dimension de l'isolement et de la solitude de certaines personnes âgées qui a favorisé une forte vulnérabilité dans un contexte exceptionnel. Mais, hormis ce contexte, tout le monde connaît ou a déjà entendu parler d'une personne âgée vivant seule, isolée et connaissant des difficultés.

L'isolement et la solitude des personnes âgées faisaient très peu l'objet de politiques publiques jusqu'aux évènements liés à la canicule. Mais, avant cela, des initiatives plus locales avaient déjà vu le jour, comme les clubs du 3^e âge qui constituent un moyen important pour lutter contre la solitude. Cependant, ces clubs trouvent leurs limites quand les adhérents vieillissent et perdent en mobilité.

Avec l'avancée en âge, l'isolement peut amener une personne à faire moins attention à elle, à moins bien se nourrir et dans le pire des cas à passer à l'acte. En effet, « contrairement aux représentations sociales habituelles, les vieux ont un taux de suicide nettement supérieur à celui des jeunes. La probabilité de se suicider à 20 ans est environ cinq fois moins élevée qu'à 75 ans. »²¹

On peut aussi parler d'un sentiment de « désert relationnel »²², du à une succession de pertes. Ces pertes sont directes : disparition du conjoint, de membres de la famille, d'ami, etc ; ou indirectes : travail, santé, conduite automobile, etc. Les difficultés de mobilité, dues à un handicap lié à l'avancée en âge, et l'isolement sont souvent liés.

L'isolement peut être social, mais aussi résidentiel lorsqu'une personne vit seule et/ou éloignée des zones habitées. L'isolement social est aussi appelé solitude objective : « fait observable, c'est l'isolement qui est la privation de compagnie humaine, la mise hors du circuit social »²³.

Isolement résidentiel :

Selon le recensement de 1999, en France une personne sur huit vit seule. Ce chiffre est en constante évolution depuis 30 ans. « Entre 1962 et 1999, la proportion de personnes seules est passée de 6,1% de la population totale à 12,6% ».²⁴ L'isolement résidentiel ne concerne donc pas uniquement les personnes âgées, mais cette catégorie de la population y est particulièrement sensible. 18% des sexagénaires vivent seuls, contre 30% des septuagénaires et 40% des octogénaires.

²¹ Dominique ARGOUD. *Prévenir l'isolement des personnes âgées : voisiner au grand âge*. Dunod, 2004, p.4.

²² *Ibid*, 16.

²³ www.acsm-ca.qc.ca/virage/personne-agee/reflexions-solitude.html

²⁴ Dominique ARGOUD, op. cit., 1.

On peut donc constater que avancer en âge rime avec isolement résidentiel. « Il y a aujourd’hui 4,3 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant seules, dont les trois quarts sont des femmes. »²⁵ Ceci s’explique notamment par l’écart d’espérance de vie qui existe entre hommes et femmes. « Le décès d’un membre du couple laisse en général le conjoint survivant seul compte tenu de la moindre cohabitation intergénérationnelle qu’auparavant. »

Cependant, un isolement qui serait uniquement résidentiel pourrait être compensé par le fait d’avoir un réseau relationnel. Or, il s’avère que les personnes âgées n’ont pas la même facilité à compenser l’isolement par une plus grande sociabilité que les jeunes, par exemple.

Isolement social :

Le réseau relationnel, des personnes âgées, rétrécit inéluctablement et de manière continue au fil du vieillissement. De plus, il est plus difficile, arrivé à un certain âge, d’avoir des contacts avec des personnes nouvelles, de recréer des relations sociales.

Une enquête de L’INSEE, datant de 1997, montre qu’après 60 ans, le nombre de relations (définies comme une discussion à caractère personnel d’au moins cinq minutes) diminue de 20%. Ceci s’expliquant par la perte des relations de travail du fait du passage à la retraite. Les personnes de 60-69 ans discutent en moyenne avec huit personnes différentes par semaine, le nombre se réduit à cinq passé 80 ans. Il faut noter quand même que cette enquête présente une limite importante car elle quantifie les relations mais n’en présente pas la qualité.

L’isolement social ce n’est pas seulement le fait de vivre seul ou de ressentir de la solitude, mais c’est le fait d’avoir une attitude de repli sur soi et de rupture avec son environnement social. De plus, la précarité et la pauvreté sont des facteurs fragilisants qui renforcent les risques d’isolement par manque d’une insertion économique et sociale stable. Cet élément concerne le public âgé qui lors du départ en retraite voit, en général, ses ressources diminuer.

L’isolement social est un sentiment de mal-être issu d’un processus de rupture. « Ainsi, les situations d’isolement social sont, par essence, des situations problématiques qui échappent le plus souvent à l’action ordinaire des professionnels par le caractère peu visible de leur réalité. »²⁶

²⁵ *Ibid.*

²⁶ www.reseau-reflex.org/references/aures/groupe_reflex_Isolement_referentiel.pdf

L'isolement fragilise aussi le maintien à domicile, de ce fait, les personnes qui entrent en institution sont majoritairement isolées et/ou veuves. Rompre la solitude étant un des éléments qui motive l'entrée en institution d'une personne âgée. Cependant, des études prouvent que la réalité est plus complexe que cela car, en maison de retraite les relations entre résidents seraient peu développées. Cela, en raison des handicaps dont souffrent les personnes, qu'ils soient physiques ou psychiques, qui rendent plus difficile la création d'affinités.

En institution, le réseau social des personnes âgées étant relativement faible, les relations ont tendance à se concentrer sur les visites extérieures et donc sur la famille proche. Or, un tiers des résidents n'a pas ou plus d'enfants. 15% n'ont donc plus aucun contact avec l'extérieur, l'environnement familial étant réduit.

C) La personne âgée en structure d'hébergement collectif

La durée de vie a augmenté, notamment grâce au progrès de la médecine. Mais quelle est la qualité de cette vie rallongée ? Il est nécessaire de s'interroger sur la dimension humaine de cette étape de la vie pour pouvoir intervenir et accompagner au mieux les personnes âgées.

§1 : Aller vivre en maison de retraite : une rupture ?

Madame B, directrice d'un foyer logement m'a fait part du fait que l'entrée en structure d'une personne âgée est motivée, le plus souvent, par :

- une perte d'autonomie qui rend difficile le maintien à domicile;
- la recherche de sécurité (dans les institutions, du personnel est présent en permanence) ;
- le remède contre la solitude, la maison de retraite étant notamment un lieu de création de liens sociaux, même si, comme on l'a précisé précédemment, ils peuvent parfois s'établir difficilement.

Bien souvent, l'entrée en institution représente pour la personne âgée une rupture familiale et sociale. Madame D, directrice d'un EHPAD en parle ainsi : « *C'est un moment décisif de l'existence,*

surtout lorsqu'elle intervient après le décès du conjoint. Une personne qui entre ici laisse tout derrière elle, ses meubles, sa maison, son jardin, ses voisins, sa vie... Elle a un deuil énorme à faire par rapport à ça. Elle sait que quand elle entre ici, c'est sa dernière demeure. »

En plus de tout quitter, la personne âgée qui possède un animal de compagnie est parfois contrainte à l'abandonner. Laisser derrière soi son dernier compagnon de vie peut entraîner un choc affectif. Pourtant, il est possible d'introduire un animal en maison de retraite et de l'inclure dans un projet de vie. Mme L a 90 ans et vit seule à son domicile avec son chien, elle parle de l'éventualité de devoir entrer en institution et de ne pas pouvoir y amener son compagnon à quatre pattes : « *Pour une personne âgée, c'est quand même une drôle de compagnie, et quand on a eu des chiens toute sa vie c'est quand même un drôle de handicap de pas savoir ce qu'on va en faire...* »

Madame A, cadre de santé dans un EHPAD n'accueillant pas d'animaux explique que : « *la résidence compte 4 places pour de l'hébergement temporaire. On a eu le cas, il y a deux ans de ça, d'un monsieur qui a intégré cette structure et, même là, le directeur n'a pas voulu accepter son chien et c'est vrai que ce monsieur s'est laissé, on va dire, mourir... ».*

« *Je ne concevais pas, en plus de devoir tout quitter, que les personnes soient obligées de laisser leur animal derrière elles et qu'elles doivent le donner, ou l'envoyer à la SPA²⁷ si personne n'en veut parce que c'est un vieux chien. Ça, je ne pouvais pas le concevoir.* », indique Mme D, directrice d'un EHPAD accueillant les animaux de compagnie des résidents. En effet, la séparation peut avoir des conséquences sur le bien-être de la personne car cela crée un déchirement psychologique et moral. Mme F a 79 ans, elle vit seule à domicile avec son chien, et illustre bien les conséquences d'une séparation. Elle dit « *ça fait du chagrin quand on doit laisser son animal après soi* » et ajoute en regardant son animal : « *je serais malheureuse ma pauvre petite si je devais partir et te laisser.* »

Dans son ouvrage, Charlotte Mémin indique que « si l'institution spécialisée n'offre pas un mode de vie comparable à celui qu'on a chez soi, si les familles ne sont pas parties prenantes à l'organisation de ces structures et si on ne s'accorde pas un temps d'adaptation dans ce nouveau lieu, il y a toutes les chances pour que l'arrivée en maison de retraite ait des conséquences néfastes sur le comportement du résident. »²⁸

Même s'il reste encore beaucoup à faire, l'évolution du « traitement social de la vieillesse » est marquée globalement par une plus grande capacité à respecter les personnes et à leur apporter des réponses adaptées à leurs choix de vie. Citons Mme B, directrice d'un foyer-logement acceptant

²⁷ Société de Protection des animaux

²⁸ Charlotte MEMIN, op. cit., 68.

les animaux de compagnie : « *L'établissement est un lieu de vie, d'échange, de rencontre, d'animation, de bien-être. [...] Je trouve qu'arrivé à l'âge de la retraite, s'ils [les résidents] n'ont pas le loisir de faire ce qu'ils ont envie c'est quand même dur. Donc respectons tout cela. Ici, on a la chance d'avoir une équipe qui travaille avec le même objectif : le respect de la personne âgée, c'est primordial.* »

Même si nous sommes aujourd’hui dans une logique de maintien à domicile, il y aura toujours besoin d’institutions de prise en charge.

Après la guerre, les formes de vie familiale permettaient encore une intégration naturelle des personnes âgées. On « gardait nos vieux » dans la maison familiale et les descendants s’en occupaient. Mais, déjà, lorsque ce n’était pas possible, la personne âgée était placée en hospice, sorte de mouroir, où les personnes finissaient leur vie dans des conditions souvent détestables. Puis, les maisons de retraite et autres foyers-logements remplacèrent petit à petit les hospices qui ont fini par disparaître complètement.

Aujourd’hui, les établissements cherchent à entrer dans des démarches dites « de qualité ». Le domaine de prise en charge des personnes âgées, comme les institutions est devenu un secteur lucratif. Les notions de concurrence y ont une place. Chaque établissement créé donc des projets, obligatoires pour obtenir des subventions, qui servent ensuite d’arguments pour attirer le client. Cette démarche peut être positive lorsqu’elle se tourne vers plus de respect des choix de vie et de recherche de bien-être pour la personne accueillie.

§2 : Résidences pour personnes âgées : des freins à l'accueil des résidents avec leurs animaux de compagnie

Le directeur du CODERPA²⁹, François Josse dit : « Introduire un animal en institution est une idée qui dérange. Le dérangement est nécessaire. C'est la stagnation qui est néfaste. [...] L'aspect positif qui se développe et doit être développé dans les institutions est le fait de permettre aux personnes âgées de garder leur dignité d’êtres humains, notamment aux travers de l’amitié que leur manifeste l’animal. »³⁰

²⁹ COmité DEpartemental des Retraités et Personnes Agées

³⁰ Jean-Luc VUILLEMENOT, op. cit., 97.

Seulement 15,5% des animaux familiers, accompagnent les personnes âgées en établissement.³¹ Pourtant, aucun texte de loi n'interdit aux institutions d'accueillir des animaux de compagnie. La circulaire Franceschi (nom du Secrétaire d'Etat aux personnes âgées de l'époque), du 11 mars 1986, stipule que « les personnes âgées qui ont un animal familier doivent être autorisées à le garder avec elles, dans la mesure où il ne créera pas une contrainte anormale pour le personnel et où il ne gênera pas la tranquillité des autres résidants. » Notons que le terme « contrainte anormale » est flou et peut donc être interprété de façon très subjective. Cependant, une circulaire n'a pas force de loi, les institutions n'ont donc pas d'obligation d'accueil. Ainsi, il n'existe pas d'arsenal juridique réglementant l'accueil des animaux. Monsieur C, directeur d'un EHPAD n'accueillant pas d'animaux, dit : « *Je veux bien discuter de l'affectif mais il y a le côté pratique pur et dur. Moi, je pense aussi aux problèmes juridiques, un chien qui passe dans le couloir et qui renverse quelqu'un qui se casse le col du fémur... On a assez de boulot comme ça.* »

Une enquête AFIRAC, menée en 1990-1991, a montré que les établissements qui accueillent des animaux sont des structures plutôt importantes (plus de 70 résidents). Les petites structures étant plus réticentes.

Les freins à l'accueil d'animaux en institution sont principalement l'hygiène, les nuisances sonores, le travail accru du personnel et l'intolérance de certains résidents. Monsieur C confirme la crainte d'un travail supplémentaire à fournir et d'éventuelles nuisances : « *Je n'ai déjà pas assez de temps pour m'occuper des gens alors s'il faut en plus que je m'occupe de toutous... Avant de m'occuper d'un toutou je préfère m'occuper des gens. Et puis s'il aboie et qu'il réveille l'autre qui ne peut pas dormir...* » Il met également cela en lien avec une difficulté de moyen en terme de personnel : « *Tant que je n'ai pas assez d'aides soignants et d'infirmières, je n'y réfléchirai pas.* »

Les établissements peuvent également renoncer à cet accueil en raison des éventuelles allergies et maladies qu'un animal pourrait transmettre.

Le fait que certaines structures n'acceptent pas les animaux ou ne pense pas à cette éventualité est peut-être lié également à la méconnaissance des professionnels de la relation qui peut s'établir entre une personne et son animal. Monsieur C répond à une question, lors de l'entretien, concernant les apports de l'animal et dit : « *Je ne sais pas si les animaux sont bénéfiques ou pas pour les gens.* »

³¹ Ibid., 13-14.

Notons aussi que l'architecture de la résidence doit correspondre à cet accueil. Madame A, cadre de santé dans un EHPAD n'acceptant pas les animaux de compagnie me fait part du fait que « *A priori nous ne sommes pas prêt à en accueillir parce que la configuration de nos locaux ne s'y prête pas, et que nous accueillons des personnes âgées dépendantes, donc difficile pour l'accueil d'animaux personnels, les personnes ne seraient pas en capacité de les sortir, les brosser, leur donner à manger...et il n'y aurait pas assez de personnels pour s'occuper des animaux, je pense.* »

Mme D indique que dans sa résidence « *l'intérêt quand il y a un animal, c'est que la personne ait sa chambre au rez de chaussée. Ainsi, elle a une ouverture directe sur un parc immense, et, la gestion des animaux se fait beaucoup plus facilement. Tout est clos. Les animaux peuvent aller dehors sans risques de se perdre, même si de temps en temps, ils passent sous la barrière...* ». Toutes les résidences pour personne âgée ne seraient donc pas adaptées à un tel accueil.

De plus, Mme A, explique que : « *On se bat pour que ce soit un lieu de vie, mais même si on se dit établissement « lieu de vie », on a du mal à se départir de la fonction de soins, et qui dit soins dit hygiène, qui dit hygiène dit pas de saletés dans le secteur...* ». Elle ajoute que « *les problèmes d'hygiène qu'un animal pourrait amener, c'est un souci parfois relayé par le personnel qui pense que ce n'est pas bien les animaux en structure parce qu'ils ont trop tendance à penser l'EHPAD comme un lieu de soins. Quand je vous disais qu'on essaye de le considérer comme un lieu de vie, ce n'est pas ancré dans les esprits de tout le monde. On est en pleine évolution. Il est difficile pour les soignants de faire la part des choses entre le fait qu'on prodigue des soins aux résidents alors que, même s'ils sont dépendants, ça reste leur lieu de vie. C'est une position qui est un peu ambiguë et qui est difficile à accepter au niveau des soignants, je trouve* ».

Dans son ouvrage, Michel Billé indique qu'en établissement se pose le problème de la recherche du bien de chacun. « La puissance de l'institution s'exerce alors dans l'art de soumettre l'individu à la collectivité, de réduire les libertés individuelles au nom de la communauté ou prétendue communauté. »³² Il poursuit en disant que « La dilution individuelle dans le collectif de prise en charge et le discours qui vient la justifier, font ou tendent à faire de l'établissement ou du service des zones de non droit du fait de l'âge ; ils constituent des dénégations identitaires et, par conséquent, de véritables atteintes aux droits de l'homme, fût-il âgé. »³³

³² Michel BILLÉ, *La chance de vieillir, Essai de gérontologie sociale*, édition l'Harmattan, Paris, 2004. p.201

³³ Ibid. 232

L'évolution, dans ce qu'elle a de plus positif, consiste à mettre le système en question, « d'inventer, à domicile ou en établissement, dans les services ou institutions, des pratiques au cœur desquelles ce sont les institutions qui s'adaptent aux personnes et non l'inverse. C'est le système qui doit plier et non les personnes. L'intérêt du système ne saurait, pour aucune raison, passer avant la dignité des personnes et le respect de ce qu'elles ont été ou sont encore. »³⁴

§3 : Projet d'établissement et qualité de vie : l'accueil des animaux personnels :

Aujourd'hui, en lien avec la loi du 2 janvier 2002 qui rénove l'action sociale et médico-sociale, émerge une politique médico-sociale qui tient compte du rythme de vie et des réels besoins de la personne âgée, aussi bien dans la société que dans les lieux d'hébergement collectif. Même si des efforts restent à faire, on va vers une compréhension plus fine des problématiques qui concernent les personnes âgées et leurs attentes. Le concept de qualité de vie en institution a pris beaucoup d'importance, et la possibilité de garder son animal y participe. Madame D indique que « *on part du principe qu'avant d'être un établissement médicalisé, on est un lieu de vie, donc, à partir de là... Le fait que les personnes n'aient pas ce deuil à faire en entrant c'est positif car ils tiennent beaucoup à la relation qu'ils ont avec leur animal.* » De plus, elle ajoute que : « *Les gens [résidents et visiteurs] sont très étonnés de voir des animaux dans la résidence quand ils arrivent. Il y en a qui sont contents car ça leur rappelle leur chez eux, ils le disent.* »

Les établissements privés à but lucratif seraient plus nombreux à accepter les animaux, car cela fait figure d'argument commercial non négligeable. Mme G vit en établissement (EHPAD) et n'aurait pas choisi celui-là si sa chienne n'avait pas été acceptée. Elle dit : « *J'ai besoin de sa compagnie, sa présence. Elle représente tout, une partie de moi... un morceau de moi-même.* »

L'accueil d'animaux représente un réel projet d'établissement qui doit être réfléchi et discuté avec l'ensemble du personnel et des résidents, ceci afin que la politique de présence animale soit un succès. La crainte du personnel d'avoir une surcharge de travail nécessite son intégration au projet. « L'animal, comme le maître, doit répondre à certains critères et le responsable de l'établissement doit préparer le personnel et les résidents à l'arrivée de l'animal. Faute de quoi, on aboutirait à un

³⁴ Ibid. 242-243

échec. »³⁵ La résidence de Mme D a inclus l'accueil des animaux de compagnie dans son projet d'établissement et a établi une annexe au contrat lors de l'entrée d'une personne par rapport à son animal. L'accueil de l'animal est facilité lorsque le projet et les modalités sont prévus en amont. Madame B ajoute : « *Je pense que quand le personnel n'est pas d'accord pour un projet, comme l'accueil d'animaux, c'est que la direction n'a pas fait son travail au préalable.* »

Des évènements comme le décès du maître de l'animal ou sa perte d'autonomie doivent être pensés en amont pour que l'animal ne représente pas une charge. Certains établissements prévoient dès l'arrivée du résident cette possibilité et une alternative de prise de l'animal par la famille, quand c'est possible. Mme M a 81 ans, elle vit en foyer-logement depuis 4 ans, elle dit, en parlant de son chien : « *Ca va aussi être une obligation quand je vais disparaître. Certains de mes enfants disent qu'ils le prendront, maintenant je ne peux pas savoir...* ». Cette dame était inquiète du devenir de son chien, une fois qu'elle ne serait plus là pour s'en occuper... D'autres solutions peuvent être envisagées comme le fait qu'un résident se propose d'être « parrain » de l'animal à son arrivée Cela veut dire que si le maître de celui-ci à un moment donné n'est plus en mesure de s'en occuper, c'est ce résident qui prendra le relais. C'est une issue qu'a pu proposer Michel Chanton, éthologue.

Un autre évènement à prévoir est le décès de l'animal car il est nécessaire de soutenir la personne âgée dans son travail de deuil. C'est un moment difficile qui peut la ramener à sa propre mort. Cependant, cela peut être atténué grâce aux liens établis par la personne avec les autres résidents qui lui permettront de mieux surmonter cette perte.

« La présence animale dans les maisons de retraite est un bon indicateur de l'ouverture de l'établissement à la qualité de vie et de sa capacité à s'inscrire dans de nouvelles formes d'échanges avec les résidents. »³⁶

Une enquête nationale menée par l'AFIRAC (Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie) et l'ADEHPA (Association des Directeurs d'Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées³) avait notamment permis de voir que les personnes qui entrent en maison de retraite ont, en majorité, résolu leur problème d'animal familier, pensant que l'établissement ne l'accepterait pas. Ceci sans avoir cherché à se renseigner avant, ce qui montre qu'un gros travail d'information reste à faire au niveau du public. Mme B m'a fait part de l'anecdote

³⁵ Jean-Luc VUILLEMENOT, op. cit., 64.

³⁶ www.facco.fr/Bienfaits-de-l-animal-de-compagnie.

suivante : « *Une dame est arrivée il y a quelques jours et elle pensait qu'elle n'avait pas le droit d'envoyer son poisson rouge, alors vous voyez !* »³⁷

Bien que l'accueil d'animaux en institution tend à se développer, à leur entrée en structure, certaines personnes pensent devoir se séparer de leur animal. On a pu voir rapidement que maintenir cette relation est bénéfique pour le résident et que certaines institutions franchissent le pas. Il est nécessaire d'approfondir ce qu'apporte un animal de compagnie à une personne afin de comprendre pourquoi l'évolution des institutions prend ce chemin.

³⁷ Directrice d'un foyer logement acceptant les animaux de compagnie.

II – L’homme et l’animal de compagnie : un phénomène relationnel

Le phénomène relationnel qui s’établit entre l’homme et l’animal de compagnie est ancien. Plus particulièrement pour le chien, qui vit parmi les hommes depuis environ 15.000 ans. L’homme a donc appris, depuis des millénaires, à domestiquer et à utiliser les animaux. La notion « d’animal de compagnie » n’est pas récente car elle existait déjà dans l’antiquité.

A) Animal de compagnie : analyse d’un phénomène

La convention du Conseil de l’Europe pour la protection des animaux de compagnie en donne la définition suivante : "On entend par animal de compagnie tout animal détenu ou destiné à être détenu par l’homme, notamment dans son foyer, pour son agrément et en tant que compagnon." L’animal de compagnie est aussi appelé animal familier ou domestique.

§1 : L’homme et l’animal, histoire d’une domestication :

Comment le rapprochement homme-animal s’est-il opéré ? Cela reste flou. Cependant, l’historien Eric Baratay indique que « l’hypothèse la plus séduisante est celle d’une attirance commune, avec une phase d’apprivoisement »³⁸. Durant la préhistoire, pour se distraire, l’homme aurait recueilli des louveteaux qui lui servirent par la suite pour la garde et la chasse. C’est le début de la domestication. Ces loups, désormais apprivoisés, obéissent à l’homme en contrepartie de sa protection. Par la suite, des mutations génétiques donnent naissance aux chiens. Le chat ne sera domestiqué qu’un peu plus tard, et se sera ensuite le tour du cheval.

« Un survol rapide des deux siècles de l’Ere Chrétienne conduit à observer une présence permanente de l’animal dans la culture, l’art, la religion et les affaires. Le Moyen Age fut l’époque la

³⁸ Julien Chavanes, Chien et chats s’installent dans nos foyers, Ca m’intéresse, novembre 2009, n°345

plus noire pour les animaux qui vivaient à proximité des humains. Ne voyait-on pas les chouettes clouées aux portes des granges et les chats jetés dans les fossés des châteaux ? »³⁹

Au fil du temps et selon les milieux sociaux, les animaux étaient plus ou moins intégrés aux foyers de leurs propriétaires. Cette intégration était favorisée par un échange de services : la protection contre les prédateurs en échange des restes de nourriture. Au XVIIe siècle, Descartes, définit d'ailleurs « l'animal machine » comme incapable d'éprouver des émotions.

À partir du XIXe siècle, le droit français accorde à l'animal un statut d'objet (bien meuble) dans le code civil napoléonien. On parle de domestication active. C'est le développement des races et on voit apparaître les premiers droits juridiques en matière de protection des animaux. En 1850, le Général Comte de Gramont, fondateur de la SPA, fait adopter une loi qui porte son nom, contre les mauvais traitements infligés aux animaux.

Au fil du temps, le progrès va affranchir l'animal de sa condition utilitaire. La révolution industrielle s'accompagne d'un bouleversement des sociétés occidentales. Avec l'urbanisation, le chien migre vers les villes, il s'installe dans les maisons et la rue devient un lieu privilégié de promenade. « Le chat, lui, oublie ses mulots en simulant une chasse avec la souris synthétique qu'on lui propose pour l'amuser et se prélasser sur un coussin. »⁴⁰

Le chien est passé en un temps record du compagnon utile au compagnon dagrément.

§2 : La place de l'animal de compagnie dans la société moderne :

« L'animal de compagnie tient une place importante au sein des foyers occidentaux. Il n'a pourtant pas d'autre fonction que celle d'être un compagnon de vie. Amis de la famille, confidents des enfants, êtres d'attachement ou copains de jeux ; chiens, chats, oiseaux, poissons et autres rongeurs foulent la moquette des appartements urbains. »⁴¹

Dans un monde en mouvement constant, la relation entretenue avec un animal de compagnie apparaît être la réponse à un besoin important qui touche le monde occidental. « Le

³⁹. www.fondation-apsommer.org

⁴⁰ Source : www.fondation-apsommer.org.

⁴¹ www.fondation-apsommer.org

contact tactile, la stabilité du comportement, la « fidélité », « l'écoute » ou le caractère unique du lien sont autant d'éléments pour expliquer la place que l'animal a su conquérir aujourd'hui. »⁴²

« Le fait que le chien et le chat soient plus que d'autres de véritables animaux de compagnie, qu'ils adaptent leurs comportements, qu'ils aient un rythme de vie proche de celui de l'être humain, une réelle capacité de jeu en fait des êtres particulièrement adaptés au compagnonnage avec l'homme. »⁴³

Si les sondages d'opinion confirment régulièrement la place que l'animal de compagnie tient dans le cœur de nos contemporains, le législateur s'essouffle à tenter d'adapter l'arsenal juridique et surtout à lui reconnaître un état autre que celui d'objet.

Mais, comment expliquer la création d'une relation si forte entre l'homme et le chien ? Complicité et proximité lient l'Homme aux chiens et aux chats depuis longtemps car ils ont une importante capacité à s'accorder avec lui sur le plan émotionnel. Georges Chapouthier, biologiste et philosophe, indique que « la thèse la plus reconnue est qu'il s'agit de deux espèces dites juvéniles. Toute leur vie, ils sont curieux joueurs et très adaptables. C'est ce qui permet leur rapprochement. La plasticité cérébrale – donc la possibilité d'évolution – fait leur force. »⁴⁴ Notons que le chat présente lui aussi des caractéristiques juvéniles.

§3 : La relation homme-animal : objet de science ?

A l'exception de l'anthropologie, qui est « l'étude de la dimension sociale de l'homme », et qui a depuis longtemps compris l'importance de l'animal dans nos cultures, les sciences sociales en général ont longtemps boudé ce sujet d'études. Dans *L'Animal singulier*, Dominique Lestel remet cela en cause car, selon lui, il ne faut pas faire de distinction nette entre éthologie, « étude scientifique du comportement des animaux dans leur milieu naturel », et sociologie, il souhaitait faire émerger « une véritable ethnoéthologie qui étudierait comment humains et animaux vivent ensemble ».⁴⁵

⁴² Ibid

⁴³ Jean-Luc VUILLEMENOT, op. cit., 36.

⁴⁴ Julien Chavanes, Chien et chats s'installent dans nos foyers, Ca m'intéresse, novembre 2009, n°345

⁴⁵ Catherine HALPERN. Vers de nouveaux rapports ? *Sciences Humaines*, n°194, juin 2008, p.35.

Bien que la relation homme-animal de compagnie constitue un phénomène ancien, l'intérêt pour en faire l'étude scientifique n'a débuté qu'à partir du moment où des recherches ont démontré que la présence de l'animal avait des effets psychologiques et physiques sur l'humain. La grande majorité des recherches s'est alors intéressée aux bienfaits psychologiques associés d'une part à la présence d'un animal de compagnie à la maison, et d'autre part à l'attachement pour celui-ci.

Les études ont permis de comprendre les bénéfices qui seraient apportés par la présence d'un animal dans la société, pour une famille ou auprès de personnes en difficulté. Depuis une vingtaine d'années, quelques scientifiques internationaux adhèrent à l'hypothèse selon laquelle l'animal nous fait du bien. Il contribue au développement psychologique, au lien social. C'est un facteur d'équilibre, une source de joie et d'émotion, un partenaire au quotidien. Et si sa seule raison d'exister était sa contribution à notre qualité de vie ?

La « zoothérapie », où thérapie assistée par l'animal s'est développée dans les années 1970. « Avec cette nouvelle branche de recherche scientifique, l'animal va pouvoir pleinement remplir son rôle de miroir, de révélateur. On va enfin lui reconnaître « l'utilité » que les hommes lui ont toujours pressentie : celle du compagnon, de l'auxiliaire de vie, du consolateur, du guide, du thérapeute. »⁴⁶

Les thérapies assistées par l'animal ont prouvé qu'il favorise les liens affectifs, le sentiment d'utilité, la qualité de vie, l'ouverture aux autres. Il rompt également le sentiment d'isolement, favorise les relations sociales, entretient l'activité et diminue le sentiment de handicap.

Dans les années 1970, malgré l'indifférence de la communauté scientifique, quelques médecins, éthologues et psychologues anglais ont effectué des recherches sur la relation entre l'homme et l'animal. Ils ont pu prouver que cette relation avait des effets jusqu'à lors insoupçonnés.

C'est au milieu des années 1980 que des universités américaines commencent réellement à s'intéresser au sujet. Les travaux montrent l'influence positive qu'a l'animal sur le psychisme humain. Suite à cela, le ministère américain de la santé prend position en énonçant « qu'il était prouvé que les animaux de compagnie peuvent avoir une influence positive sur la santé de certaines personnes »⁴⁷. Ce domaine de recherche est désormais valorisé aux yeux de la communauté scientifique du monde entier.

Depuis 1992, les travaux des chercheurs au niveau international sont coordonnés par l'IAHAIO⁴⁸ (International Association of Human-Animal Interaction Organizations). En France, c'est

⁴⁶ Jean-Luc VUILLEMENOT, op. cit., 18.

⁴⁷ www.facco.fr/Bienfaits-de-l-animal-de-compagnie.

⁴⁸ L'IAHAIO organise des conférences scientifiques internationales tous les trois ans.

l'association AFIRAC qui étudie les relations entre l'homme et l'animal et qui développe des programmes expérimentaux.

Au vu des résultats scientifiques, les différentes associations, fédérées au sein de l'IAHAIO, ont établi un texte de référence qui vise notamment à reconnaître que «bénéficier de la présence des animaux est un droit de l'homme universel, naturel et fondamental». En France, un travail reste à faire en direction des institutions en ce qui concerne l'accueil d'animaux. Les modalités réglementaires, afin de ne pas porter préjudice aux personnes refusant cette présence, n'ont pas encore été définies.

B) Bienfaits de la relation homme-animal :

Il est aujourd'hui prouvé que les animaux de compagnie participent à un développement psychologique harmonieux de l'enfant, qu'ils améliorent notre fonction cardiovasculaire et qu'avec l'avancée en âge, ils représentent un réconfort de tous les instants.

§1 : Les incidences de la présence animale sur la santé :

Les animaux de compagnie sont bénéfiques pour la santé. En 2003, une étude a abouti à la conclusion surprenante, que les propriétaires d'animaux de compagnie seraient en meilleure santé que ceux qui n'en possèdent pas.

Dans les années 1960, le docteur vétérinaire Ange Condoret publie le premier ouvrage de référence intitulé : L'enfant et l'animal. Pour l'enfant, l'animal est un facteur structurant qui développe le sens des responsabilités et l'attention aux autres. Mme G, 88 ans, vit en institution avec son chien, elle raconte : « *Je suis enfant unique, j'ai eu un chien dès toute petite car mes parents ne voulaient pas que je sois égoïste.* »

Durant la même période le pédo-psychologue Boris Levinson démontre que pour des malades présentant des troubles mentaux, l'animal peut jouer un rôle important dans le déroulement positif d'une thérapie.

Cependant, il est important de souligner ce que dit le neuropsychiatre et éthologue Boris Cyrulnik : "gardons-nous de l'illusion américaine selon laquelle les animaux guérissent, alors qu'ils contribuent simplement à améliorer les choses".

Une étude de J.A. SERPELL a montré que la possession d'un animal de compagnie pouvait avoir des bénéfices préventifs. Au sein d'une institution médicalisée, pour l'expérience on a donné des animaux à certains patients. Dès le premier mois qui a suivi l'acquisition de l'animal, il y a eu une diminution de l'ordre de 50% de l'incidence de problèmes mineurs de santé pour les possesseurs.

La présence d'un animal à ses côtés diminue le stress. Les expériences de Katcher, Friedmann et Thomas, en 1983, ont prouvé que caresser un animal familier réduit de manière significative la pression artérielle, la température de la peau, ainsi que la fréquence cardiaque, qui sont des indicateurs d'un état de stress.⁴⁹ « Le seul fait de regarder, parler, toucher un animal modifie le rythme cardiaque ou la pression sanguine et, dans certains cas, favorise la diminution de l'excitation, la relaxation, le bien-être et un sentiment de sécurité. »⁵⁰

La possession d'un chien améliore la perception de soi même, et donc le bien-être psychologique. L'animal favorise le sentiment d'utilité car il garde la personne active, elle assume la responsabilité d'une vie, celle de son animal. Afin de faire le lien avec le sentiment d'utilité, citons Mme G qui répond à la question de ce que lui apporte son animal : « *J'aime l'éduquer.* »

La dépendance de l'animal est valorisante pour la personne. Il a également un impact positif sur la condition physique (promenades régulières).⁵¹ Tout cela contribue à une meilleure santé générale.

Les maîtres de chiens font davantage d'exercice ce qui explique qu'ils présentent plus tard moins de fractures du col du fémur que les autres. Les maîtres de chats ont meilleur moral que ceux qui n'en ont pas à cajoler.

⁴⁹ Jean-Luc VUILLEMENOT (Dir.) La personne âgée et son animal de compagnie, pour le maintien du lien. Erès, 1997.p 26.

⁵⁰ Ibid., 28.

⁵¹ Ibid., 27.

L'animal, en tant que compagnon, contribue à combattre le sentiment d'isolement. Il apporte présence et réconfort. Citons Mme G qui vit en institution avec son chien : « *Elle vient chercher des caresses, elle se met tout contre moi.* » Mme F qui vit à domicile ajoute : « *Je suis très contente d'avoir ma petite chienne parce que c'est long les journées quand on est seule.* »

« Le chien ou le chat ne pose aucune condition à son affection et ne porte aucun jugement de valeur sur son propriétaire et ne risque pas de le rejeter »⁵². « Un compagnon animal offre alors un substitut social précieux. Il comble un besoin affectif et émotionnel, il assure le maintien de l'identité, et communique un sentiment de confiance et de sécurité. L'animal sécurise, responsabilise, équilibre, évite l'inactivité et limite le sentiment de solitude. »⁵³

§2 : L'animal de compagnie : un soutien dans la vieillesse, à domicile comme en institution :

Mme L a 90 ans, elle est veuve et vit seule avec son chien, au 2^e étage d'un immeuble. Lorsqu'on lui demande ce que son animal représente pour elle, elle répond : « *C'est une présence dont il faut s'occuper. Il faut lui donner à manger, jouer avec lui... Donc quand vous vous retrouvez seul, sans enfants trop proches et que vous ne voulez pas trop déranger, ça oblige quand même à s'habiller le matin pour pouvoir le descendre.* » Elle ajoute : « *Je le descends quand même deux trois fois dans la journée même si j'ai des difficultés à marcher.* » Cela va dans le sens d'un certain maintien de l'autonomie, bien-sûr il ne faut pas que cela devienne un danger pour la personne. Aussi, afin de l'aider, une aide à domicile vient de temps en temps pour sortir son chien.

Madame L parle aussi du fait que son chien l'a aidé à créer des liens sociaux dans son quartier : « *Dès que j'ai eu Théa, je l'ai sortie, à ce moment là je marchais encore, et elle est très sociable. Elle s'arrêtait, pile devant quelqu'un que je ne connaissais pas, et j'avais beau lui dire « mais tu ne le connais pas ce monsieur ». Et il fallait que le monsieur traverse pour lui dire bonjour. C'est toujours comme ça et c'est vrai que ça m'a fait connaître tous les gens du quartier.* »

⁵² Ibid., 47.

⁵³ Jean-Luc VUILLEMENOT. *Op.cit.* 47.

Le Docteur Althus, d'après ses recherches publiées dans *Animaux dans les maisons de retraite*, dit : « les animaux de compagnie peuvent être un soutien important dans la vieillesse. L'estime de soi passe manifestement par la conscience d'être utile et nécessaire. Les animaux de compagnie permettent ainsi de satisfaire aux besoins de se soucier de quelqu'un, ou de devoir se soucier et de prendre des responsabilités. De plus, ils empêchent l'arrivée d'un sentiment de solitude et d'égarement. Il ne s'agit ici en aucun cas de remplacer le contact avec les personnes par un animal de compagnie. On essaie plutôt d'éviter qu'elles ne s'isolent, de les garder intéressées, actives et entreprenantes pour qu'ainsi elles créent et maintiennent plus facilement des contacts et des relations avec d'autres personnes ».

L'animal est un lien de mémoire. « les spécialistes en psychologie ou en psychiatrie ont constaté que l'animal qui accompagne la personne âgée en institution est, la plupart du temps, déjà bien âgé et a derrière lui une « vie de couple » avec son maître ou sa maîtresse ce qui en fait un porteur de mémoire parce que témoin de tout ce qui s'est passé auparavant. »⁵⁴ Madame D, directrice d'un EHPAD acceptant les animaux, corrobore ce constat : « *les animaux que l'on accueille sont souvent vieux, ils ont vieillis avec leur propriétaire et quand ils arrivent, ils ont souvent plus de 10 ans.* »

L'animal assure également une continuité de la vie affective et peut parfois avoir un rôle de médiateur entre son maître et les autres résidents de l'établissement, ceci facilitant l'intégration.

Madame B, directrice d'un foyer logement, parle de la relation qu'a une résidente avec son chien : « *Il y a une complicité, un amour partagé, un bien-être, comme un animal peut apporter à un enfant. C'est un compagnon avant tout, quelqu'un à qui on parle même s'il ne va pas répondre. Si la personne parle à son chien et que ça lui fait du bien, c'est l'essentiel.* »

L'animal permet de créer des liens avec les autres résidents. Madame B indique que « *Les résidents mettent de côté leurs restes [de repas] pour la dame à qui appartient le chien. Ils en profitent aussi du petit chien.* » Cela permet de constater que l'animal engendre la création de relations. Les résidents ont de l'attention à l'égard de cette dame.

Madame G, qui vit en institution, indique que son animal lui a permis de créer des liens au sein de celle-ci : « *A mon entrée dans la résidence, ça a facilité mon intégration, car elle [son chien] facilite les échanges. Les gens venaient me voir et me disaient « elle est cocotte, elle est mignonne... ».* »

⁵⁴ Jean-Luc VUILLEMENOT. Op. cit. 101.

Mme M, vit en foyer logement depuis 4 ans, elle est accompagnée de son chien et explique : « *J'aurais accepté de vivre ici même s'il n'avait pas accepté mon chien. Je l'aurais donné.* » Mme M n'avait son chien que depuis un mois lorsqu'elle est partie vivre en établissement, il se peut qu'à ce moment là, la relation étant jeune, ce n'était pas encore une contrainte pour Mme de devoir s'en séparer. Cependant, au jour d'aujourd'hui et après quatre années passées avec son chien, elle ne voudrait plus s'en séparer : « *Il m'apporte beaucoup de choses, au moins j'ai quelqu'un qui bouge dans la maison et qui dort avec moi. Ca me fait une présence, si on me l'enlevait je ne sais pas si... [silence]* » Elle ajoute que l'animal lui a permis de créer des liens avec les autres résidents : « *Aussitôt que je la sors, les gens viennent me parler, il y a des dames qui s'en occupent avec moi.* »

« De l'enfance au troisième âge, que l'on soit malade ou bien portant, l'animal familier est capable d'apporter sa pierre à l'édifice d'une vie réussie. Bien entendu, il ne supprime pas les épreuves, il aide simplement à les supporter dans de meilleures conditions. »⁵⁵

Mme D, directrice d'un EHPAD accueillant les animaux de compagnie, explique qu'elle a constaté que « *les personnes qui souffrent de désorientation, ou d'aphasie, celles qui ne parlent plus à personne, elles ne parlent qu'au chien.* »

C) L'attachement, un concept au cœur de la relation

La définition de l'attachement est : « Sentiment qui unit une personne aux personnes ou aux choses qu'elle affectionne ». Cette notion est mise en lien avec les mots « affection, amitié, amour, estime, lien ». Le dictionnaire donne l'exemple suivant : « L'attachement d'un chien pour son maître. »⁵⁶

§ 1 : Transposition de la théorie de l'attachement de Bowlby :

En psychologie, la notion d'attachement est généralement utilisée dans le cadre de la relation mère-enfant. John Bowlby, médecin anglais, a élaboré une théorie dans les années 1970 à

⁵⁵ www.afirac.org

⁵⁶ Josette REY-DEBOVE (Dir.), Alain REY (Dir.). Le nouveau Petit Robert. SEJER, Paris, 2009. p. 168-169.

partir des concepts et méthodes issus de l'éthologie. Il s'éloigne de la théorie freudienne qui considère que l'enfant s'attache à sa mère parce que celle-ci satisfait son besoin primaire d'alimentation. Aussi, dans son ouvrage il dit que « [...] le comportement d'attachement ne disparaît pas avec l'enfance mais [...] il persiste au contraire toute la vie. Des figures anciennes ou nouvelles sont choisies et l'on maintient avec elle la proximité et/ou la communication. Alors que le résultat du comportement continue comme auparavant ou presque, les moyens d'y parvenir deviennent de plus en plus divers. »⁵⁷

Le Docteur Rachel Lehotkay, psychologue zoothérapeute, a publié, en 2004, un article dans lequel elle indique que la raison principale qui pousse à adopter un animal de compagnie demeure l'attachement que développe la personne pour son animal. L'attachement implique une relation entre un individu qui prodigue des soins et un autre qui les reçoit. La relation qui se développe entre une personne et son animal de compagnie est souvent considérée comme étant comparable à la relation présente entre une mère et son enfant.

Pour Bowlby, l'enfant a un comportement de proximité avec sa mère car cela lui assure la protection face aux prédateurs potentiels. Selon lui, le contact entre l'enfant et sa mère est l'élément primordial qui permet le développement de la relation d'attachement. Cela suppose que lorsqu'un enfant est éloigné de sa mère et éprouve de la détresse, il tend à rétablir le contact avec celle-ci.

Cependant, deux individus réagissent différemment devant la même situation, et deux mères auront donc des réactions différentes face à la détresse de leur enfant. Il en résulte que l'enfant, suivant la réaction de sa mère, développera une façon personnelle de contrôler sa détresse, et donc un profil d'attachement différent. Dans cette optique, plusieurs méthodes ont vu le jour afin d'évaluer le profil d'attachement chez l'enfant et chez l'adulte. Ces méthodes d'évaluation ont permis de mettre en évidence une correspondance entre le profil d'attachement de l'enfant et le profil d'attachement de sa mère.

Mary Ainsworth, collaboratrice de John Bowlby, a effectué une expérience, appelée « situation étrangère de Ainsworth », dans laquelle l'enfant est confronté à un étranger, d'abord en présence de sa mère, puis sans elle.

Le docteur Lehotkay indique que dans le domaine de la relation que l'homme a avec son animal de compagnie, les études faites sur l'attachement sont loin d'être aussi satisfaisantes dans la mesure où elles ne permettent que d'évaluer le niveau d'attachement de l'homme envers son animal

⁵⁷ John BOWLBY. *Attachement et perte, I L'attachement*, collection psychanalytique le fil rouge, Presses Universitaires de France, 1969. p.463

à l'aide de questionnaires. Toutefois, utilisant le contexte de la théorie de Bowlby, une étude a établi que le chien manifeste des comportements d'attachement lorsqu'il est séparé de son maître qui sont similaires à ceux de l'enfant lorsqu'il est séparé de sa mère. Les comportements d'attachement du chien seraient donc également liés au profil d'attachement de son maître. Notons qu'il n'est pas rare de voir des chiens ou des chats avoir des comportements « dépressifs » lors de l'absence prolongée ou du décès de leur maître.

Les comportements d'attachement des chiens ont été analysés à l'aide d'une version adaptée de la situation étrangère d'Ainsworth, alors que le profil d'attachement des maîtres a été établi au moyen d'un questionnaire mettant en évidence la manière dont ces derniers recherchent la proximité dans leurs relations d'attachement en général. Les résultats montrent que les chiens n'ont pas tous le même profil d'attachement vis-à-vis de leur maître, et que le profil d'attachement du chien correspond effectivement à celui de son maître, tout comme il a été démontré dans la relation mère-enfant. Ainsi, les personnes qui recherchent plus de proximité dans leurs relations possèdent un chien qui recherche également plus de proximité avec elles, alors que les personnes plus distantes dans leurs relations ont un chien plus distant avec elles.

Selon la théorie de l'attachement, le lien entre le profil d'attachement de la mère et celui de son enfant est modelé à travers leurs interactions. Étant donné que la plupart des personnes ont adopté leur chien très jeune, il est fort probable que leur manière d'interagir a influencé le comportement de leur chien. Ce dernier semble donc moduler son comportement en fonction de celui de son maître, tout comme le jeune enfant le fait envers sa mère.

La plupart des propriétaires d'animaux considèrent leur animal comme un ami ou un membre de la famille. Il est donc possible qu'une personne projette effectivement une identité humaine sur son chien, ce qui expliquerait le fort attachement qu'une personne peut avoir pour son animal. Notons aussi que l'attachement aux animaux de compagnie est particulièrement important chez les personnes seules (divorcés, célibataires, veufs...) qui pourrait avoir un besoin affectif à combler.

Mme L, 90 ans, vit seule dans un appartement avec son chien. Elle a une aide de temps en temps pour le sortir car elle marche difficilement. Elle dit : « *Quand les filles viennent la sortir, on lui met sa laisse et son manteau et jusqu'au dernier moment lorsqu'elle est dans l'ascenseur, elle me regarde pour voir si je vais venir. Un vieux chien ça ne doit pas pouvoir changer de maître quand-même...* » On voit ici que cette dame sait que son chien est fortement attaché à elle.

On remarque clairement un attachement réciproque entre Mme F, 79 ans, et son chien : « *J'ai passé quinze jours à l'hôpital et j'avais hâte de revenir et quand elle m'a vu elle a sauté ! Parce que, d'habitude, partout où je vais elle me suit. Ma voisine me dit « ah elle t'aime bien » et je lui dis « oui moi aussi je l'aime bien cette petite chienne ». »* Elle ajoute : « *Je la sors mais j'ai toujours peur qu'il lui arrive quelque chose.* » On peut faire le rapprochement avec la peur qu'un parent éprouve pour son enfant.

§ 2 : De l'attachement au surinvestissement de l'animal :

Il n'est pas rare d'entendre d'une personne possédant un animal de compagnie : « Il ne lui manque que la parole ». Cette phrase laisse paraître qu'une personne projetterait une identité humaine sur son animal. Ainsi, nous prêtons facilement aux chiens et chats, des sentiments qui sont pourtant typiquement humains. On tendrait également à les considérer comme des sortes de congénères. De ce fait, il n'est pas rare de voir une personne acheter un cadeau à son animal que ce soit pour Noël ou pour son anniversaire.

Mme F, 79 ans, vit à domicile avec son animal, et parle de lui en ces termes : « *Mon chien représente la joie. Elle m'apporte du bonheur, vous voyez quand on sonne elle crie !* » Pendant toute la durée de l'entretien, Mme F dira à plusieurs reprises que sa chienne « *crie* » mais, elle n'emploiera jamais le verbe 'aboyer'. Crier est un mot associé à une action de l'être humain. On peut donc voir qu'elle personnifie son animal. De plus, lors de l'entretien, elle répétait : « *Je l'aime bien cette petite chienne. Hein ma fille ?* ». Cela, tout en regardant son animal comme si elle attendait une réponse de sa part.

Or, n'est-ce pas une dérive que de considérer un animal comme un de ses pairs ? Le surinvestissement de l'animal par son maître peut montrer qu'il s'y attache d'une manière trop forte du fait d'un manque de relations sociales avec sa famille, ses amis et les personnes qui gravitent autour de lui. La définition psychologique du surinvestissement est la suivante : « Action de mettre trop d'énergie psychique dans une activité, un objet déjà investi. »⁵⁸ On parle aussi de surinvestissement affectif.

On peut considérer son animal comme un ami, mais cette relation est-elle comparable à celle qui se crée entre deux êtres humains ?

⁵⁸ Le nouveau Petit Robert. Op. cit. 2473.

Mme M, 81 ans, vit en foyer-logement avec son chien et dit, en parlant de ce que ce dernier lui apporte : « *Je dirais qu'elle me fait autant plaisir que mon fils. Des fois, il vient me rendre visite, soit le mardi soit le jeudi, mais je me dis qu'il ferait aussi bien de rester à la maison que de venir m'embêter ici !* » Cette phrase peut avoir un sens fort et il est probable que le fils de Mme M ne serait pas enchanté de l'entendre. Cependant, elle est à nuancer car à d'autres moments de l'entretien Mme M pouvait dire qu'elle avait de la chance d'avoir de la visite de ses enfants.

Aussi, ce questionnement sur un surinvestissement possible de l'animal par son maître est à nuancer. En effet, le surinvestissement affectif en tant que relation pathologique est un phénomène très marginal. « « Les propriétaires savent pertinemment que leur animal de compagnie n'est qu'un animal », analyse le thérapeute comportementaliste Pierre Jegou, auteur d'une thèse, "Les Personnes âgées et leurs animaux de compagnie". « Ils ne peuvent s'empêcher de ressentir pour lui des sentiments comme s'il était une personne, un enfant souvent, mais jamais ils ne confondent réellement les rôles. » Une analyse confirmée par Catherine Roblin, de l'Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie (Afirac) : « Il peut en effet y avoir surinvestissement affectif sur l'animal mais, en douze ans d'études, nous n'avons jamais pu mesurer ce phénomène tant il est marginal. L'animal comme substitut d'un enfant correspond à des situations exceptionnelles liées à des histoires très personnelles. Comme, par exemple, chez un couple stérile ou homosexuel. » »⁵⁹

§ 3 : Relation d'attachement à l'animal et lien social :

« [...] autrui me révèle à moi-même par le regard qu'il porte sur moi [...] »⁶⁰

Serge Paugam, dans son ouvrage Le lien social, explique que « la vie en société place tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et que la solidarité constitue à tous les stades de la sociabilisation le socle de ce que l'on pourrait appeler *l'homo sociologicus*, l'homme lié aux autres et à la société, non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son

⁵⁹ www.psychologies.com/Famille/Maternite/Desir-d-enfant/Articles-et-Dossiers/L-animal-replace-t-il-l-enfant.

⁶⁰ Véronique LECAS, Marie-France BENOIS. J'existe par le regard de l'autre. *Activités de valorisation de la personne âgée*, 2006, p.72.

identité et de son existence en tant qu'homme. »⁶¹ La fin de cette citation est importante car on peut faire le lien avec la personne âgée. Même si en institution elle a pu maintenir sa relation avec son animal (relation qui lui permet de mieux vivre l'entrée au sein de celle-ci), en tant qu'être humain, elle a besoin de création de lien social avec ses pairs. Le lien social ayant pour fonction « d'unir les individus et les groupes sociaux »⁶².

Serge Paugam dit aussi que beaucoup de sociologues pensent que la solidarité organique, inhérente aux sociétés dites « modernes » est plus fragile que celle des sociétés dites « traditionnelles », soit la solidarité mécanique, plus préservées des ruptures de lien que l'autre. La solidarité organique « oblige les individus à une construction identitaire qui passe par la quête d'une valorisation personnelle perpétuellement soumise au regard d'autrui. La reconnaissance naît de la participation aux échanges de la vie sociale. »⁶³ Or, la construction identitaire et le besoin de reconnaissance ne s'arrête pas avec l'arrivée dans le grand âge. En effet, la personne âgée à elle aussi besoin de créer des liens avec autrui pour continuer à se construire. La seule relation avec son animal, fut-elle bénéfique, n'est donc pas suffisante, bien au contraire.

Monsieur C, directeur d'un EHPAD n'acceptant pas les animaux de compagnie, indique : « *Je pense que si on ne se satisfaisait pas que du fait que la personne ait un toutou et que ça lui fasse de la compagnie, mais qu'on venait voir son ancêtre, peut être que ça serait un peu plus riche... Je ne dis pas qu'un chien c'est négatif mais si le papi pouvait discuter avec quelqu'un comme lui ce serait peut être un peu mieux.* »

Il est important que la personne âgée puisse rester en lien avec le monde extérieur et avec autrui, surtout en institution. Se rencontrer entre résidents participe à la création de relations et de liens. Il est également positif que même si elle vit au sein d'une résidence qu'elle continue à recevoir du monde. « Quand elle reçoit, la personne âgée pense à sa toilette, sa coiffure... Elle veut être belle, propre, plaisante à regarder malgré son vieux visage ou ses troubles. N'oublions pas que le regard d'autrui est ce qui certifie mon existence ! »⁶⁴

Cependant, le rôle d'un animal peut ressurgir ici car il représente un facteur qui favorise l'intégration de son maître au sein de l'institution. Il serait donc une sorte de médiateur entre son propriétaire et les autres résidents. La médiation sociale a notamment pour objectif de favoriser

⁶¹ Serge PAUGAM. *Le lien social*. Puf, Paris, 2009. p.4.

⁶² *Ibid.* 6.

⁶³ *Ibid.* 50.

⁶⁴ Véronique LECAS, Marie-France BENOIS. J'existe par le regard de l'autre. *Activités de valorisation de la personne âgée*, 2006, p.72.

« l'émergence de nouveaux modes de régulation sociale visant le « retissage des liens sociaux » »⁶⁵.

« [...] la restauration du lien social se fait plus aisément et plus naturellement par le truchement d'un animal familier, comme le chien ou le chat. »⁶⁶

⁶⁵ Jean-Yves BARREYRE (Dir.), Brigitte BOUQUET. *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*. Bayard, Paris, 2006. p.363.

⁶⁶ Frédérique CESAIRES. L'animal cet infatigable travailleur social. Un acteur de la médiation ? *Le Sociographe*, n°23, mai 2007, p.89.

PROBLEMATISATION ET QUESTION DE RECHERCHE

I – Problématisation de la phase exploratoire

Au vu des lectures réalisées, des entretiens exploratoires et de l'analyse que j'ai pu en faire, il fait état qu'avec le grand âge, des difficultés apparaissent. Isolement et sentiment de solitude sont notamment liés à cette période de la vie car des événements peuvent survenir comme la perte du conjoint, d'amis, de parents... De plus, il devient plus difficile de créer de nouvelles relations sociales. Un animal de compagnie est un facteur qui permet de pallier à cela. L'entrée en structure est notamment motivée par le fait que cela puisse être un remède contre la solitude. Cependant, ce bouleversement peut être assez difficile à vivre pour une personne âgée car elle laisse tout derrière elle : son quartier, sa maison, ses objets et donc une grande part de sa vie. Le fait de pouvoir garder son animal avec elle au sein de la résidence facilite son entrée car c'est un repère, un lien de mémoire avec sa vie passée...

Avec l'émergence du concept de qualité de vie, les établissements pour personnes âgées prennent d'avantage en compte l'individualité des personnes et leurs choix de vie. Désormais, les établissements tentent de s'adapter aux résidents, et non plus l'inverse, même si du chemin reste encore à parcourir. C'est la raison pour laquelle de plus en plus de résidences acceptent les animaux personnels.

Que ce soit à domicile ou en institution, l'animal contribue au maintien de l'autonomie, au sentiment d'utilité, ainsi qu'à la vie affective de son maître âgé. C'est donc un substitut social précieux. L'attachement entre une personne et son animal ayant fait l'objet de recherches, a pu prouver que plus le maître recherche la proximité avec son animal, plus la relation d'attachement sera forte. Une des raisons de cet attachement vient du fait que certaines personnes projettent une identité humaine sur leur animal. Fort heureusement, le surinvestissement en tant qu'attachement excessif est très marginal. La relation avec un animal ne remplace en aucun cas les liens sociaux qui s'établissent entre êtres humains. L'animal de compagnie apporte sa pierre à l'édifice du bien-être mais il n'en constitue pas l'essence et ne remplace donc pas les liens sociaux qui permettent de se sentir intégrer dans une société. En effet, l'arrivée dans le grand âge ne marque pas un arrêt de la construction identitaire et du besoin de reconnaissance nécessaire à tout homme. Pour

cela, la personne âgée en institution passe par la création de lien social avec ses pairs. Cependant, on a pu voir que les relations sociales, entre résidents, en institution pouvaient être assez difficiles à créer, notamment à cause des handicaps physiques et psychiques dont peuvent souffrir certaines personnes.

Cependant, le rôle de l'animal de compagnie a été évoqué à plusieurs reprises, lors de la phase exploratoire. Il faciliterait de manière globale l'intégration de la personne au sein de l'institution et il pourrait être une sorte de médiateur entre son maître et les autres résidents. Néanmoins, le terme de « catalyseur social » sera préféré à celui de « médiateur ». En effet, un catalyseur se définit comme étant un « Elément qui provoque une réaction par sa seule présence ou par son intervention »⁶⁷. Le médiateur, qu'il soit social, socioculturel ou autre, désigne un professionnel de la relation humaine. Utiliser ce terme pour l'animal nécessiterait que soit amplement développée la notion de médiation.

L'animal de compagnie faciliterait donc la création de liens sociaux entre les résidents et son maître et par la même l'intégration sociale de ce dernier. La notion d'intégration « faisant référence aux liens sociaux qui font qu'un individu est inscrit dans une société [...] »⁶⁸.

II – Question de recherche et hypothèse :

La phase de problématisation permet de poser la question de recherche suivante :

En quoi l'animal de compagnie d'une personne âgée vivant en institution favorise-t-il la création de relations sociales entre elle et les autres résidents, et par la même son intégration ?

De cette question découle l'hypothèse qui suit :

⁶⁷ Petit Larousse. Librairie Larousse, Paris, 1989.

⁶⁸ Nouveau dictionnaire de l'action sociale. Op. cit. 314.

L'animal de compagnie de la personne âgée favoriserait la création de relations sociales, entre son maître et les autres résidents au sein de l'institution, car il aurait un rôle de catalyseur social.

L'animal serait un catalyseur social dans le sens où il représenterait un sujet de conversation. Exemple : si l'animal fait quelque chose d'insolite cela engendre une histoire à raconter. Il permettrait de créer « du lien entre les personnes âgées, de les sortir d'un éventuel repli sur elles-mêmes. »⁶⁹ Il serait un moyen d'entrer en relation, animerait les conversations et serait l'objet d'attention, bon antidote au repli sur soi et donc à l'ouverture nécessaire pour créer des relations sociales.

III – Proposition d'un outil de vérification

Afin de vérifier la validité ou non de mon hypothèse, j'effectuerai des entretiens basé sur une grille qui sera orientée en fonction des deux axes présents dans mon hypothèse, c'est-à-dire l'animal de compagnie comme catalyseur social et la création de relations sociales.

Ces entretiens seront effectués auprès de:

* professionnels travaillant au sein d'établissement acceptant les animaux de compagnie des résidents. J'interrogerai des professionnels : directeurs, infirmiers coordinateurs, aides soignants, aides médico-psychologiques. De plus, je rencontrerai des ASS et animateurs, ces deux types de professionnels peuvent n'intervenir que ponctuellement dans l'établissement. Cependant, je veillerai à ce que leur temps d'intervention soit suffisamment conséquent pour qu'ils aient pu observer les interactions entre les résidents et la personne âgée possédant un animal de compagnie. Je souhaite interroger des professionnels de formation différente car de ce fait ils porteront probablement un regard particulier sur les questions posées et n'auront pas fait les mêmes observations. Pour une analyse pertinente des résultats, les grilles d'entretiens seront identiques à chaque professionnel. Notons aussi qu'ils seront issus de résidences pour personnes âgées différentes, afin d'avoir une multiplicité de situations et de pouvoir en tirer des conclusions.

⁶⁹ Stéphanie MAURICE. Ugari, cabot de vie sociale. *ASH magazine, Les animaux dans le travail social*, mars/avril 2008, p.20.

* personnes âgées vivant en institution avec leur animal de compagnie. J'interrogerai des personnes ayant ce profil, car elles sont au cœur de ma question de recherche et de mon hypothèse. Ces personnes correspondant, si possible, aux résidences ou auront été, au préalable, interrogées les professionnels. Je passerai donc par l'intermédiaire des professionnels pour avoir des entretiens avec les personnes âgées. Afin que les professionnels n'éprouvent pas de difficultés et dans un souci de professionnalisme, je leur fournirai un support écrit dont ils pourront se servir pour expliquer ma démarche aux personnes. Ce support reprendra donc ma démarche (qui je suis et dans quel cadre je souhaite les interroger), ainsi que ma question de recherche et mon hypothèse. La durée de l'entretien sera également indiquée et fixée à environ 30 minutes, afin de donner un ordre d'idée et que cela ne paraisse pas trop long pour les personnes.

* personnes âgées vivant en institution n'ayant pas d'animaux de compagnie mais dont la structure héberge au moins un résident en possédant. Il est également important d'interroger ce profil de personnes âgées afin de vérifier l'hypothèse puisqu'il fait partie des « autres résidents »⁷⁰. J'en interrogerai plusieurs afin que l'échantillon soit suffisamment étayé mais le nombre devra être adapté pour que la charge de travail reste en adéquation avec mes possibilités.

Les entretiens seront effectués sur la base de trois grilles d'entretien différentes⁷¹.

Afin que les kilomètres à parcourir restent dans une proportion raisonnable, je contacterai les résidences pour personnes âgées sur un territoire régional. La différenciation en termes de géographie n'ayant pas d'intérêt pour la question à traiter. Les établissements pour personnes âgées que je contacterai seront aussi bien des foyers-logements que des EHPAD. J'essayerai d'être en contact avec autant de foyers-logements que d'EHPAD, cependant, je devrai m'adapter la réalité du territoire.

Comme pour ma question de départ, je ciblerai un public de personnes ayant un âge situé autour de 80 ans puisque c'est vers cet âge là que les personnes vivent en résidence, ou structure d'hébergement collectif. Pour ce qui est du type d'animal de compagnie, je reste sur les chiens et les chats car les constats de départ et l'exploration effectuée montre que ces deux espèces font figures d'exception en ce qui concerne les animaux domestiques grâce à leurs facultés d'adaptation et de relation avec l'Homme, et la personne âgée en particulier.

Les entretiens seront de type semi-directifs, ceci afin que je puisse cadrer l'entretien tout en laissant une place importante à la personne interrogée pour cheminer dans son discours.

⁷⁰ Se référer à l'hypothèse en page 42.

⁷¹ Cf. annexes, p.VI.

Cependant, cet outil présente des limites. En effet, le choix de mener des entretiens semi-directifs présente la limite d'orienter davantage le discours des personnes interrogées, contrairement à l'entretien non-directif. Cependant, il me semble que ce dernier ne me permettrait pas d'avoir des réponses assez précises afin de valider ou d'invalider mon hypothèse.

CONCLUSION

Ce travail de mémoire m'apparaît comme un long cheminement, au sein duquel il y a parfois des avancées, suivies de doutes qui amènent à revenir sur des concepts que l'on pensait avoir acquis et intégrés dans une réflexion... En effet, certaines parties de ce mémoire pourraient être traitées différemment comme la partie sur le lien social qui aurait pu être davantage étayée ou évoquée avant la fin de l'exploration. Cependant, c'est une notion qui ne m'était pas apparue au début et qui a été mise en exergue au fur et à mesure des recherches théoriques et des entretiens exploratoires. Deux personnes effectuant un travail sur le même thème produiront, sans doute, des documents très différents, tant la façon d'amener le sujet est propre à chacun.

La méthodologie de mémoire est, en elle-même, enrichissante car elle permet de dépasser un savoir intuitif et d'interroger des représentations qui peuvent paraître évidente. Ce mémoire m'a permis de me rendre compte que je pouvais parfois être dans une certaine idéalisation de la relation entre une personne et son animal de compagnie, du fait de mon histoire personnelle et de mon parcours préprofessionnel. En effet, je n'avais pas connaissance des notions de projection d'une identité humaine sur l'animal, d'attachement excessif, et de surinvestissement. Bien que les situations des personnes dans ce cas soient très marginales, il n'en reste pas moins qu'il est important de les avoir à l'esprit. Ce travail m'a également permis de vérifier que mon sentiment profond, que sont les apports bénéfiques d'un animal pour une personne âgée, s'avérait fondé. Cependant, cette initiation à la recherche m'a permis de voir plus loin que l'unique relation personne âgée-animal de compagnie et de pouvoir l'inscrire dans une dimension beaucoup plus globale de

création de lien social. La création de lien social étant une finalité centrale du travail social, et donc de la pratique de l'assistant de service social.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires :

BARREYRE Jean-Yves (Dir.), BOUQUET Brigitte. *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*. Bayard, Paris, 2006.

REY-DEBOVE Josette (Dir.), REY Alain (Dir.). *Le nouveau Petit Robert*. SEJER, Paris, 2009.

SOURNIA Jean-Charles (Dir.). *Dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement*. Paris, Nathan, 1984.

Petit Larousse. Librairie Larousse, Paris, 1989.

Ouvrages lus et consultés :

ARGOUD Dominique. *Prévenir l'isolement des personnes âgées : voisiner au grand âge*. Dunod, 2004.

ATTIAS-DONFUT Claudine, LAPIERRE Nicole, SEGALEN Martine. *Le nouvel esprit de famille*. Editions Odile Jacob, Paris, 2002.

BILLE Michel. *La chance de vieillir, Essai de gérontologie sociale*. L'Harmattan, Paris, 2004.

BOWLBY John. *Attachement et perte, 1 L'attachement*. Collection psychanalytique le fil rouge, Presses Universitaires de France, 1969.

CARADEC Vincent, SINGLY François de (Dir.). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Nathan, Paris, 2001.

MEMIN Charlotte. *Comprendre la personne âgée*. Bayard Editions, 2001

PAUGAM Serge. *Le lien social*. Puf, Paris, 2009.

SINGLY François de. *Sociologie de la famille contemporaine*. Armand Colin, 2004.

VUILLEMENOT Jean-Luc (Dir.). *La personne âgée et son animal de compagnie, pour le maintien du lien*. Erès, 1997.

Articles de revues :

CESAIRE Frédérique. L'animal cet infatigable travailleur social. Un acteur de la médiation ? *Le Sociographe*, n°23, mai 2007, p.89.

DEBEY Diane. Médor et Cie, L'accompagnement par l'animal de compagnie. *Le Sociographe*, n°23, mai 2007, p.17-21.

LECAS Véronique, BENOIS Marie-France. J'existe par le regard de l'autre. *Activités de valorisation de la personne âgée*, 2006, p.72.

MAURICE Stéphanie. Ugari, cabot de vie sociale. *ASH magasine, Les animaux dans le travail social*, mars/avril 2008, p.20.

PISON Gilles. France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans. *Population et Société*, n°410, mars 2005.

Que faisons-nous des animaux ?. *Sciences Humaines*, n°194, juin 2008, p.45.

Sites internet :

www.acsm-ca.qc.ca/virage/personne-agee/reflexions-solitude.html

www.afirac.org

[www.croix-rouge.fr/Actualite/Personnes-agees-isolees-combattre-la-solitude-318.](http://www.croix-rouge.fr/Actualite/Personnes-agees-isolees-combattre-la-solitude-318)

www.lesmaisonsderetraite.fr/maisons-de-retraite/chiffres-statistiques.htm

www.fondation-apsommer.org

www.psychologies.com/Famille/Maternite/Desir-d-enfant/Articles-et-Dossiers/L-animal-remplace-t-il-l-enfant.

www.reseau-reflex.org/references/aures/groupe_reflex_Isollement_referentiel.pdf

www.roseliere.fr

ANNEXES

Talon sociologique (entretiens exploratoires)

- Responsables de structure d'hébergement pour personnes âgées :

Personne interrogée	Poste	Ancienneté sur le poste	Formation de base	Type d'établissement, capacité d'accueil	Accueil 'animaux personnels
Madame B	Directrice	3 ans	Animatrice	EHPA Foyer-logement (dépend du CCAS) 40 studios	Oui
Madame D	Directrice	9 ans	Infirmière	EHPAD (dépend d'une association privée à but non lucratif) 90 résidents	Oui + animal collectif
Monsieur C	Directeur	12 ans	Educateur spécialisé	EHPA Foyer-logement(dépend du CCAS) 70 résidents	Non
Madame A	Cadre de santé	2 ans	Infirmière	EHPAD 82 résidents	Non, mais présence d'animaux collectifs

- Personnes âgées :

Personne interrogée	Age	Lieu de vie	Situation matrimoniale	Enfants, nombre, présence	Animal de compagnie, type et âge
Madame F	79 ans	A domicile	Veuve depuis 12 ans	4 enfants, très présents	Un chien, Cannelle, 8 ans
Madame G	88 ans	En EHPAD depuis 3 ans	Veuve depuis 7 ans	2 enfants, peu présents	Un chien, Coleen, 12 ans
Madame M	81 ans	En foyer-logement, EHPA depuis 4 ans	Veuve depuis 23 ans	4 enfants, présents	Un chien, Bouboule, 4 ans
Madame L	90 ans	A domicile	Veuve depuis 40 ans	Pas d'enfant	Un chien, Théa, 8 ans

GUIDE D'ENTRETIEN

Pour les directeurs d'établissements

Talon sociologique :

- Quel est votre métier, votre fonction ?
- Depuis combien de temps l'exercez-vous ?
- Quelle est votre formation ?
- Quel type d'établissement gérez-vous ? (EHPA, EHPAD, Foyer-logement...)
- Combien y a-t-il de résidents ?
- Comment qualifiez-vous votre établissement ? (Structure d'hospitalisation, centre de soins, lieu de vie, autre)

Pour les établissements n'accueillant pas d'animaux de compagnie :

- Avez-vous déjà accueilli des animaux de compagnie ?
Si oui : quels types ? Pourquoi y avez-vous renoncé ?

Si non : seriez-vous prêt à en accueillir et pourquoi ?
- Pensez-vous que les animaux de compagnie pourraient avoir un rôle bénéfique pour les résidents ? pourquoi ?
- Avez-vous eu des demandes d'accueil de personnes âgées avec animaux de compagnie ?
- Qu'est ce qui pourrait faire évoluer votre position concernant l'accueil d'animaux ?
- Avez-vous eu connaissance de l'existence d'animaux de compagnie en institution ?
- Connaissez-vous les « animaux collectifs » ? Qu'en pensez-vous ?

Pour les établissements accueillant des animaux de compagnie :

- Depuis quand acceptez-vous les animaux des résidents ?

- Comment cette idée est-elle venue ? ce projet a-t-il été travaillé avec l'ensemble du personnel et les résidents ?
- Quels types d'animaux accueillez-vous ?
- Combien y en a-t-il actuellement ? et en moyenne ?
- Quelles sont les modalités d'accueil des animaux ?
- D'après vous quel est le rôle/l'apport des animaux de compagnie pour les résidents ? (apport moral, physique...)
- Quels inconvénients apporte cette présence ?
- Comment vous organisez-vous en cas de décès ou de maladie, perte d'autonomie des possesseurs ?
- Les résidents qui possèdent un animal en ont-ils depuis ou avant leur arrivée ?
- Savez-vous s'ils ont eu des difficultés avant leur arrivée chez vous par rapport à leur animal ? (refus de maison de retraite...)
- Connaissez-vous les « animaux collectifs » ? Qu'en pensez-vous ?

GUIDE D'ENTRETIEN

Pour les personnes âgées

Talon sociologique :

- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre situation matrimoniale ?
- Avez-vous des enfants ?

Si oui : combien ? vivent-ils près de chez vous ?

- Quel type d'animal avez-vous ? combien en avez-vous et depuis quand ?
- Avez-vous des activités extérieures ?

Pour les personnes âgées vivant à domicile :

- Vivez-vous seul(e) ?

Si oui : depuis combien de temps ? Comment percevez-vous le fait de vivre seul(e) ?

- Bénéficiez-vous de l'aide de proches (famille, amis, voisins...) ?
- Bénéficiez-vous d'une aide extérieure ?
- Pensez-vous aller vivre un jour dans une maison de retraite ?

Si non : pourquoi ?

Si oui : comment envisagez-vous les choses avec votre animal ? (le prendre, s'en séparer...), pensez-vous que vous aurez des difficultés à trouver un lieu de vie qui accepte cette présence ?

Pour les personnes âgées vivant en institution :

- Depuis combien de temps vivez-vous dans cet établissement ?
- Un évènement est-il à l'origine de votre entrée en structure ?

- Auriez-vous accepté de venir y vivre si l'accueil de votre animal n'avait pas été possible ? pourquoi ?
- Qu'est ce que votre animal apporte de plus à votre vie dans l'établissement ?

Pour les deux cas de figure :

- Qu'est ce que votre animal représente pour vous ?
- Quels bénéfices tirez-vous de cette présence ?
- Pourquoi ce type d'animal ?
- Dans quelles circonstances l'avez-vous eu ?
- Avez-vous toujours eu un animal à vos côtés ?
- Avez-vous des activités particulières liées à la présence de votre animal ?

Si oui : lesquelles ?

- Selon vous, votre animal favorise-t-il les échanges avec les autres personnes ?
- Où dort-il ? Où mange-t-il ?
- Que faites-vous avec votre animal de compagnie ?
- Vous sentez-vous plus en sécurité grâce à votre animal ?
- Vous imaginez-vous vivre sans cette présence et pourquoi ?
- Pensez-vous que certains établissements peuvent être réticents à accueillir des animaux ? pourquoi ?
- Connaissez-vous les animaux collectifs ? Qu'en pensez-vous ?
- Pensez-vous qu'un animal collectif puisse vous apporter les mêmes choses que votre animal personnel ?

Grille d'entretien pour les professionnels

L'animal de compagnie du résident, un catalyseur social ?

Pour vous, qu'est ce que la présence d'un animal de compagnie apporte au sein de la structure ? Et pour les résidents en général ?

Pensez-vous que l'animal, dans votre résidence, représente pour les personnes âgées un moyen d'entrer en relation avec autrui ?

Avez-vous remarqué que l'animal de la personne facilite ses contacts avec les autres résidents ?

Pensez-vous que l'animal est un sujet de conversation que les résidents abordent souvent ? Pourquoi ?

Des personnes qui d'ordinaire communiquent très peu avec les autres, du fait d'un handicap psychique ou autre, ont-elles eu des réactions en présence de l'animal ? Si oui, lesquelles ?

Les résidents ont-ils des attentions envers l'animal bien qu'ils ne leur appartiennent pas ?

Les relations sociales entre la personne âgée, ayant un animal de compagnie, et les autres résidents :

Pensez-vous que le résident qui possède l'animal est intégrer dans l'établissement ? Et avec les résidents ?

Comment qualifiez-vous l'intégration du résident possédant un animal de compagnie ?

Voyez-vous une différence entre les relations établis par la personne possédant un animal et celles qui n'en ont pas ?

Grille d'entretien pour les personnes âgées ayant un animal de compagnie

L'animal de compagnie du résident, un catalyseur social ?

Qu'est ce que votre animal de compagnie vous apporte au sein de la structure ?

Votre animal représente-t-il pour vous un moyen d'entrer en relation avec autrui ?

Qu'est ce que votre animal de compagnie vous apporte dans vos relations avec les autres résidents ?

Parlez-vous souvent de votre animal avec les autres résidents ? Pourquoi ?

Pensez-vous que vous discuteriez moins avec les autres résidents si vous n'aviez pas d'animal ?

Les relations sociales entre la personne âgée, ayant un animal de compagnie, et les autres résidents :

Etes-vous satisfait(e) par votre quotidien au sein de cet établissement ? Pourquoi ?

Comment qualifiez-vous les contacts que vous avez avec les autres résidents ?

Pensez-vous que votre animal joue un rôle positif dans vos relations avec les autres résidents ?

Grille d'entretien pour les personnes âgées vivant en institution n'ayant pas d'animaux de compagnie mais dont la structure héberge au moins un résident en possédant

L'animal de compagnie du résident, un catalyseur social ?

Appréciez-vous la présence d'un animal au sein de la structure ? Pourquoi ?

Avez-vous régulièrement des sujets de discussion autour de l'animal ? Si oui, avec qui ?

Avez-vous des attentions pour l'animal bien qu'il ne vous appartienne pas ? pourquoi ?

Les relations sociales entre la personne âgée, ayant un animal de compagnie, et les autres résidents :

Avez-vous déjà discuté avec le résident qui possède l'animal ? Pourquoi ?

Pensez-vous que vous discuteriez moins avec le résident s'il n'avait pas son animal ?

Comment qualifiez-vous les contacts que vous avez avec le résident à qui appartient l'animal ?

Pensez-vous qu'il est plus facile pour le résident qui possède un animal d'aller vers les autres ? Et pensez-vous que les autres vont plus vers lui grâce à l'animal ?

JAMAIS SANS MON CHIEN

La relation entre la personne âgée et son animal de compagnie face à l'entrée en résidence collective

Mémoire d'initiation à la recherche en vue de l'obtention du diplôme d'assistant de service social

L'espérance de vie n'a jamais été si élevée qu'aujourd'hui. Vivre de plus en plus vieux est une chance, pourtant les représentations sociales de la vieillesse ne vont pas toujours dans ce sens : déchéance du corps, vieillesse dépendante, sentiment d'inutilité, isolement... Il est vrai que des difficultés inhérentes à l'avancée en âge peuvent apparaître, mais elles arrivent souvent avec ce que l'on appelle le grand âge.

Il est avéré que les personnes âgées sont plus sujettes à l'isolement que d'autres catégories de la population. L'animal de compagnie est un compagnon précieux pour les personnes souffrant de solitude.

La personne âgée, ayant un animal de compagnie, qui souhaite aller vivre en institution peut se voir contrainte à l'abandonner. Cependant, l'émergence du concept de qualité de vie en institution tend à prendre en compte le plus possible les choix de vie des personnes. Ainsi, l'accueil des animaux personnels se développe au sein des institutions.

L'animal contribue au maintien de l'autonomie, au sentiment d'utilité, ainsi qu'à la vie affective de son maître âgé. Mais, peut-il se substituer au lien social qui se construit entre êtres humains ?

Mots-clés : personne âgée, animal de compagnie, relation, résidence collective, lien social, catalyseur social.